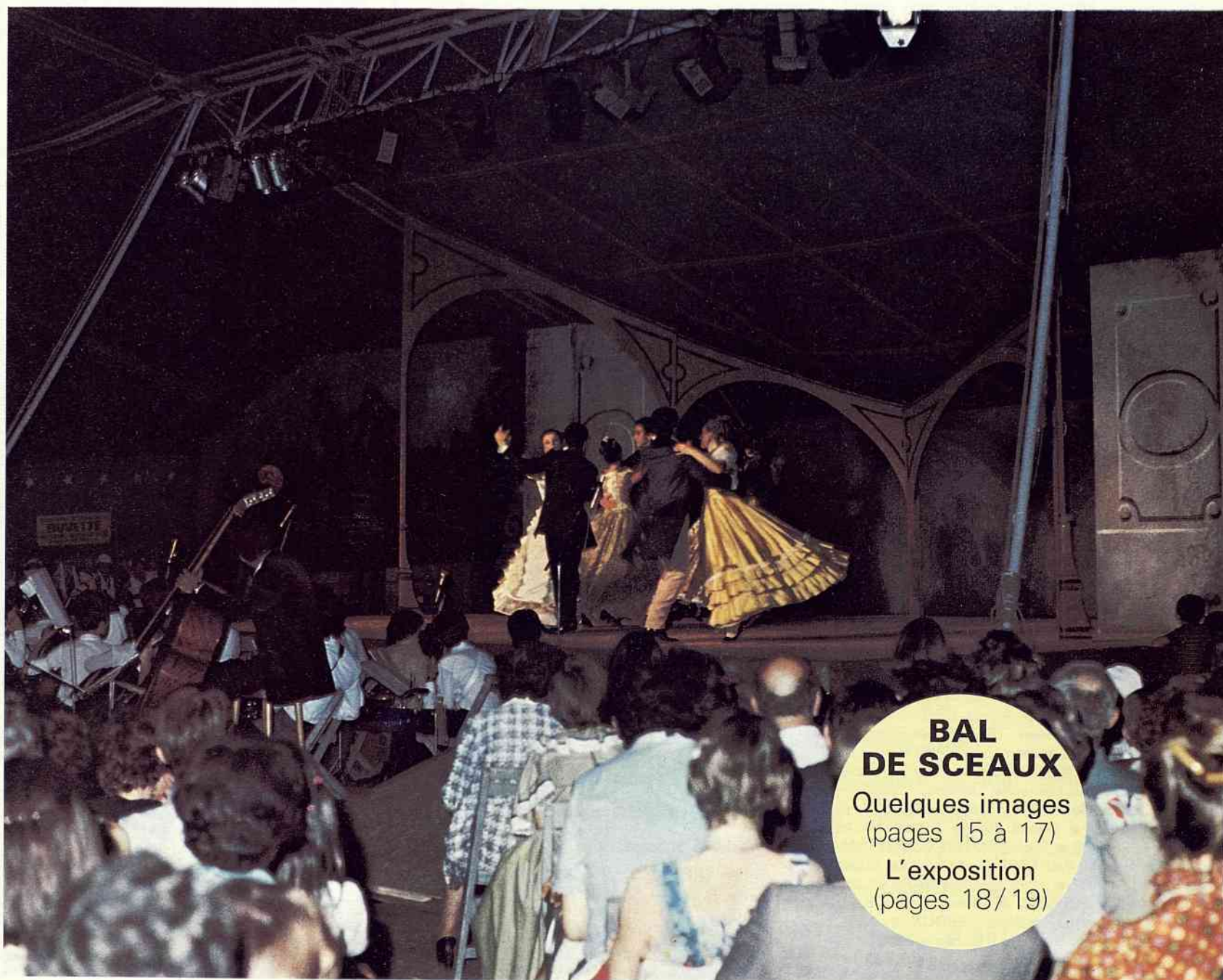


SCEAUX

bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1981

n° 109-110



**BAL
DE SCEAUX**
Quelques images
(pages 15 à 17)
L'exposition
(pages 18/19)

Pages 4/5, 8 et 9, le dossier du mois

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE SCEAUX

LES SCÉENS

Etat civil

Période du 1^{er} juin au 31 août 1981

NAISSANCES

Gilles HOLLEBEKE ● Mickaël HANICHE ● Nicolas, Philippe COIGNARD ● Caroline GUIBERT ● Bénédicte, Colette, Gisèle MADON ● Christophe, Thierry, Roger, Bernard VOICEL ● Marie, Solange, Elisabeth GARDES ● Séverine JEAN ● Antoine, Brice COSSARD ● Patricia CHIUMMIENTO ● Daphnée, Laure, Marie LEMAIRE ● Kévin, Claude, Mikaël BOURGIS ● Nadia RAHOU ● Alban de HALDAT du LYS ● Thomas GAZZOLA ● Gennifer CALLOT ● Coralie, Florence BOITEAU ● Thomas, Jean, Joseph LANCRENON ● Diane, Régine NGA MBATSOGO ● Moulay El Boukhary HAIDARA ● Anne-Laure, Ashton, Mackenzie BELOUET ● Nicolas, Julien MANENTE ● David, Hery RATSIMALA ● Pablo, Jérôme SALGADO ● Sophie LENCLUD ● Eve, Elisabeth JAKUBOWICZ ● Grégoire, Charles, Daniel de BESOMBES ● Clément LORRAIN-BROCA ● Cristela, Isabel, Mateus RITO ● Julie, Marie BERNARD ● Christophe, Joseph MONTARON ● Fabienne, Corinne MASTOU ● Massim, Amaël CHELLAL ● Aurore BETOIN ● Halim BOULAHSSAN ● Hugues, Joël FERREIRA ● Moran, Ronny, Edward FIGARO ● Nathalie, Christiane, Henriette KALFON ● Sophie, Betty, Gabrielle ROUSSEAU ● Laétitia GROZELLIER ● Louis-Paulo LEVITA ● Freddy PEREIRA ● Sébastien, Arthur, Maurice GINIAUX ● Mathieu, Claude, André FABREGUE ● Stéphanie, Marie-Eric FLAMAND ● Charlotte, Colette, Mélanie WAGNER ● Florian, Benjamin VIEL ● Mario, Eric, Sébastien MICHEL ● Delphine, Anne, Marie, Colombe ALBY ● Gaëlle RAISSIGNIER ● Julien, Thomas, Vincent VEILLARD ● Joseph, Jean, Jacques, Nathanaël NAJNUDEL ● Olivier, François, Marc GOUVIS ● Nawal AMMI ● Nicolas, Yvan LIGAON.

MARIAGES

Kai-Luen alias Alexandre LEE et Marie-José, Nelly COCHET ● Lucien, Maurice BOULOGNE et Marie, Fernande VILLANUEVA ● Jean-Louis, Philippe RAYMOND et Brigitte, Dolorès PASSINI ● Daniel, Emile, Lucien MAILLARD et Pascaline, Odile RENAULT ● Jean-Baptiste, Maurice LEBLOND et Ariane, Florence, Paule, Marie DENY ● Jean-Claude, René POURCELOT et Monique, Marie BADO ● Serge JAMMES et Marie DE AZEVEDO ● Robert KOEN et Dominique GUILLARD ● Bruno, Antoine, Gérard LAUR et Agnès CROIXMARIE ● Jean-Pierre, André, Henri TROUVE et Martine, Georgette LHOMOND ● Jean-Loup ZINGER et Françoise, Josèphe, Jeanne RODA ● Thierry, Marie, Gérard BARBIER et Catherine, Jeanne, Mauricette HENNECET ● Jean-Marc, Marie FLAMARY et Diana HRISOHO ● Daniel, Serge COURANT et Simonne LEPRINCE ● Trieu NGUYEN SON et Valérie VIEN ● Richard, Paul PERRIN et Christine, Lucie, Jacqueline LAUROT ● Jean, Georges BAZE et Jacqueline, Martine GUIRAUD ● Gérard, Claude BARRAULT et Catherine, Hélène LEROUX ● René, Gabriel DUPUI et Josyane, Suzanne, Dolorosa PAOLELLA ● Jacques, Marie, Antoine REY et Sabine, Fernande, Léone LOEB ● Jean-Pierre BAR-

RIER et Rachel, Eugénie, Paulette, Josiane LE TOLLEC ● Philippe, Raymond, Georges COLLIN DELA-VAUD et Jacqueline, Thérèse, Aline PUCELLE.

DÉCÈS

Reine, Noémie, Adrienne ROSENTHAL, veuve BLOCH ● Constantin DUKMENOGLOU ● André, Robert HIVET ● Marie-Louise, Jeanne CAILLET, épouse FOURNET ● Jeanne, Emelie, Augustine MARTIN, veuve GRANGEON ● Yvonne, Camille, Marie DETRE, veuve MOREL ● Andrée TEILLET, épouse DIGOY ● Rosalie, Marie, Françoise LE BIDRE, veuve DUBLOIS ● Suzanne, Fanny, Jeanne GERMAIN, veuve SALLEE ● Jean-Marie, Louis BONFILIO ● Pauline, Louise DAVID, veuve DESTATTE ● Germaine, Emilie JAMIN, veuve FERRAN ● Jean, Louis, Gabriel LAFOSSE ● Augustin, Paul CAVAILLES ● Sarah, Eva FRANCFORT, veuve JEAN ● Monique, Léontine, Lydia PLEVERT, épouse MICHEL ● Fernand OFFNER ● Fabienne, Anne, Fernande DEBISE ● Marie, Joséphine STRIEBEL, veuve MANGEOT ● Paul, Henri DECOTTIGNIES ● Ambroisine RIVALAN, veuve LE GALLOU ● Henri, Pierre FERRANDIER ● Jeanne, Marie DESSARD, veuve MICHEL ● Gabrielle, Marguerite CLEMENT ● Reine, Clémence, Julie HUMBERT, veuve OLLIVE ● Renée, Lucienne SAVRY, veuve NEVE ● Elisa, Honorine, Juliette AUDIFFREN, veuve GRAT-LANES ● Marie, Valentine, LORTHIOIT, veuve ALLIE ● Jean, Jacques LE VAN QUYEN ● Raymond, François, Juillet POUTIER ● Auguste, Albert PHILIPPON ● Lucienne PRIN, épouse MOREL ● René, Henri, Joseph MOULIN ● Monique, Jacqueline, Solange BERNET, épouse BOULLE ● Blanche, Jeanne, Mathilde BERAUD-REYNAUD, veuve DURAND ● Marie-Louise LECOQ, veuve POIRIER ● Odette, Marguerite GUINDON, épouse SALLENAVE ● Raymond, Reine BRUNEAUT, épouse CAPRON.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal dans un caveau de famille

Marie NOEL, née SAROC, décédée le 5 juin 1981 à Paris 16^e ● Yvonne BANNEEL, née NEGUIN, décédée le 21 juin 1981 à Gisors (Eure) ● Marie, Louise CALVEZ, née RIVALAN, décédée le 9 juillet 1981 à Paris 15^e ● Camille FELIX, née LEGUILLOUX, décédée le 18 juillet 1981 à Bar-sur-Seine (Aube) ● Adrienne GELIN, née ISNARD, décédée le 30 juillet 1981 au Rouret (Alpes-Maritimes) ● Augustine KREBS, née BOUCHEDOR, décédée le 10 août 1981 à Colombes (Hauts-de-Seine).

Des Scéens à l'honneur

Ordre de la Légion d'honneur

Au grade d'officier

M. André DISSARD, 25, allée de Trévise.
M. Pierre RAYNAUD, 14, rue de Penthièvre.

Au grade de chevalier

M. Marcel BESSON-MAGDELAIR, 43, rue du Lycée.

Noces de diamant

Le 20 juin dernier, M. Guldner, maire de Sceaux, accompagné de Mme Streit, conseiller municipal, se sont rendus au domicile de **M. et Mme Eugène Cossard**, 11, avenue Diderot, pour leur exprimer les félicitations et les vœux du conseil municipal et de la population de Sceaux à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

M. et Mme Cossard étaient entourés d'une partie de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que de quelques amis.

Dans une brève allocution, le maire rappela la carrière et les mérites de M. Cossard. Sorti d'une école normale d'instituteurs, celui-ci a, tout en enseignant, préparé le baccalauréat, puis la licence es-lettres, puis l'agrégation, grâce à quoi il est devenu professeur d'anglais au lycée Lakanal à Sceaux.

M. Cossard a fait la guerre de 1914-1918 comme lieutenant dans un régiment de Zouaves et fut deux fois blessé, ce qui ne l'empêcha pas d'être mobilisé de nouveau, comme capitaine, en 1938 et en 1939.

A la Libération, il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique et exerça ses fonctions jusqu'à sa retraite, en 1965. Le gouvernement reconnut ses mérites en le promouvant dans l'ordre de la Légion d'honneur jusqu'au grade de commandeur.

Parlant de Mme Cossard, le maire rappela, à côté de ses mérites comme épouse et mère, ses talents de musicienne, car elle a obtenu au conservatoire national supérieur de Paris des premiers prix d'harmonie et d'accompagnement au piano.



Le maire rappela aussi la pénible agression nocturne par des malfaiteurs armés, dont M. et Mme Cossard ont été victimes à leur domicile en décembre 1979.

Puis il remit aux jubilaires une médaille gravée à leur nom et, à Mme Cossard, une gerbe de fleurs.

M. Cossard répondit au maire avec une pertinence et une élégance qui démontraient que le grand âge - M. Cossard est né en 1895 - n'avait en rien atténué sa vigueur intellectuelle.

La municipalité avait, naturellement, fait porter quelques bouteilles de champagne pour fêter cet événement exceptionnel, de sorte que l'évocation du passé se poursuivit agréablement autour des coupes.

L. SOULIER

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX

PAPIERS PEINTS

vinyls - pailles japonaises - textiles

☎ 660.23.70

sommaire

Noces d'or

Le 22 août dernier, M. Guldner, maire de Sceaux, qu'entouraient M. Philippe, maire adjoint, et Mme Streit, conseiller municipal, a reçu à la Mairie **M. et Mme Louis Richer** qui célébraient leurs noces d'or, cinquante ans jour pour jour (et également un samedi) après leur mariage, lui-même célébré à l'hôtel de ville de Sceaux.



Dans une brève allocution, le maire tint tout d'abord à souligner l'ancienneté et le nombre de leurs attaches avec notre ville : une arrière-grand-mère de Mme Richer est née à Sceaux en 1825 ; le père de M. Richer a été conseiller municipal de 1930 à 1940 ; Mme Richer a été employée à la Mairie de Sceaux de 1944 à 1948.

Il rappela ensuite que M. Richer avait fait sa carrière chez Panhard puis à la RATP et qu'il est aussi un artiste-outilleur de talent, capable notamment, de confectionner de très jolis modèles réduits de canons anciens. Quant à Mme Richer, elle a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle dans l'entreprise Capron.

Il leur souhaita enfin de pouvoir bénéficier encore d'une longue et heureuse retraite ; puis il leur remit la traditionnelle médaille gravée à leur nom ainsi qu'une gerbe de fleurs, avant de proposer à tous les participants à cette sympathique réunion de lever leur verre en l'honneur des heureux jubilaires.

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
<input type="checkbox"/> Noces de diamant - Noces d'or	
LE DOSSIER DU MOIS	4/5, 8, 9
<input type="checkbox"/> Rénovation de l'éclairage public de Sceaux	
ÉDITORIAL	5,6
<input type="checkbox"/> Décentralisation - TGV	
URBANISME - ÉQUIPEMENT	10 à 13
<input type="checkbox"/> Enlèvement des objets encombrants	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
<input type="checkbox"/> Exposition « <i>Mille et une maisons des Hauts-de-Seine</i> »	
LOGEMENT	14
<input type="checkbox"/> OPHLM : des logements de grande qualité avenue Carnot	
BAL DE SCEAUX	15 à 19
<input type="checkbox"/> Animation et spectacle des 13 et 14 juin : quelques images	
<input type="checkbox"/> L'exposition	
ACTION SOCIALE	20, 21
<input type="checkbox"/> Halte-garderie	
<input type="checkbox"/> Vacances du troisième âge	
ASSOCIATIONS	22 à 26
COMMUNIQUÉS	27, 28
PETITES ANNONCES	30
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	31
A SCEAUX, DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE	32

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 109-110 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1981

22^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Anne-Marie Fink

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

LE DOSSIER DU MOIS

Rénovation de l'éclairage public de

La ville de Sceaux a été, dès les années 1930, l'une des communes les mieux éclairées de la banlieue de Paris. Mais les techniques ayant depuis lors considérablement évolué au niveau des performances des lampes et des luminaires, et les installations étant pour leur part arrivées à un état de vétusté souvent critique, la municipalité a décidé au début de son présent mandat un important programme de rénovation de l'éclairage public.

Caractéristiques actuelles

L'alimentation des 1 600 foyers que compte le réseau d'éclairage public de Sceaux, se fait à partir de 19 postes répartis sur l'ensemble du territoire communal. La mise en service est réglée, soit par une horloge suivant un tableau « d'allumage astronomique » établi selon l'heure légale et variant par tranche de 10 jours, soit, pour les postes plus récemment équipés, par cellule photoélectrique en suivant le degré d'éclairage naturel.

L'entretien des installations est actuellement effectué par l'entreprise Gallet-Delage qui a été retenue à la suite d'un appel d'offres basé sur un cahier des charges qui prévoit, en particulier, un passage nocturne par semaine, le jeudi, pour vérification du bon fonctionnement des luminaires.

Une bonne façon d'accroître la rapidité des interventions en cas d'arrêt d'un secteur ou d'un lampadaire, consiste à signaler au service de la voirie à la Mairie (66 1 29 50 - postes 337 ou 338) les anomalies constatées. Cette

Eclairer la ville

L'éclairage public des rues fit son apparition dès la deuxième moitié du XVII^e siècle. Les premiers réverbères utilisaient comme source de lumière la combustion des huiles végétales, de la cire, des graisses animales, puis celle des hydrocarbures de transformation (essence de pétrole, gaz d'éclairage) ou de synthèse (acétylène).

C'est en 1817 que Windsor introduit à Paris le gaz d'éclairage qui avait été découvert par Lebon vers 1787, mais à Sceaux le premier réseau d'éclairage au gaz ne fut installé qu'en 1867.

Vers la fin du XIX^e siècle, l'éclairage électrique remplaça progressivement les autres dispositifs d'éclairage public avec les lampes à arc, puis les lampes à incandescence (1880) qui sont maintenant remplacées, à quelques rares exceptions près, par des lampes à décharge. Les lampes à décharge dans une vapeur ou un gaz (vapeur de mercure, néon, vapeur de sodium) ont été mises au point à partir de 1930, et des perfectionnements leur sont toujours apportés. Dans une lampe à décharge, la lumière n'est plus obtenue par l'élévation de la température d'un conducteur, mais par le passage d'un courant électrique dans un gaz maintenu lui aussi à haute température.

Les lampes à vapeur de mercure, dites fluorescentes, permettent de produire économiquement en lumière à peu près blanche des éclairages très puissants ; elles sont utilisées depuis une vingtaine d'années. Les lampes à vapeur de sodium basse pression dites à lumière jaune détiennent toujours le record de l'efficacité lumineuse et conduisent à un bon confort visuel ; elles sont utilisées lorsque le rendu des couleurs n'a guère d'importance, par exemple pour les

axes routiers en rase campagne et pour les souterrains.

Le dernier développement est celui des lampes à vapeur de sodium haute pression qui donnent une lumière moins jaune, équivalente au point de vue flux lumineux aux lampes à vapeur de mercure, tout en consommant approximativement moitié moins de puissance. Ce sont de telles lampes qui ont été retenues pour les programmes de modernisation de l'éclairage public réalisés à Sceaux depuis 1978.

Pendant des années, l'éclairage public a été essentiellement réalisé en fonction des impératifs de sécurité des populations urbaines. L'essentiel était d'assurer une meilleure sécurité de ceux qui se déplacent la nuit (piétons, cyclistes, automobilistes) et de diminuer les risques d'agressions que favorisaient les lieux mal éclairés tels que sentiers, jardins et parcs de stationnement.

Ce souci reste primordial, et c'est pour y répondre que la municipalité améliore progressivement l'éclairage de la ville et en particulier a réalisé l'éclairage du jardin de la Ménagerie et a inclus dans le programme de réhabilitation de nos sentiers un éclairage de qualité. Mais il ne doit pas être exclusif, les seules nécessités de la circulation ne suffisant pas pour réaliser l'environnement urbain nocturne maintenant souhaité.

La nuit venue, la ville doit continuer à vivre et, en période hivernale, c'est pendant les 2/3 d'une journée de 24 heures, de 16 heures à 8 heures du matin, que la ville doit être éclairée, et en particulier de 16 heures à 20 heures, période de grande activité pour la vie locale.

L'éclairage doit contribuer à révéler les espaces, à personnaliser chaque quartier de la ville, à souligner la diversité du tissu urbain. Les éclairages publics doivent être

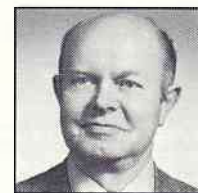
des éléments à part entière de l'aménagement du cadre de vie ; il faut les étudier pour qu'ils s'intègrent au mieux, conceptuellement, physiquement et esthétiquement aux partis d'aménagement retenus.

L'atmosphère d'animation et de fête des lieux de rencontre (places, voies piétonnes, rues commerçantes...) doit être soulignée ; les petites rues étroites des centres de ville, où la circulation automobile est réduite et moins dangereuse, doivent progressivement bénéficier d'un type particulier d'éclairage qui peut être moins puissant que celui des axes de circulation automobile ; les monuments et bâtiments de qualité doivent être particulièrement éclairés pour donner à la ville tout son cachet.

C'est dans cet esprit que les derniers programmes de rénovation de l'éclairage public décidés par le conseil municipal ont été étudiés puis réalisés par nos services techniques qui vous les présentent dans ce numéro du bulletin municipal.

- Renforcer l'éclairage pour améliorer la sécurité, sans dépense d'énergie supplémentaire,
- Rechercher dans chaque cas à intégrer au mieux cet éclairage dans une conception d'ensemble pour créer progressivement à Sceaux un environnement urbain nocturne toujours plus agréable,

tel est le but que la municipalité s'efforce de réaliser à l'occasion des diverses opérations de voirie et de rénovation de l'éclairage décidées par le conseil municipal.



Pierre MONCEAUX
Maire adjoint
chargé de l'Équipement

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN



CABINET TELLIER

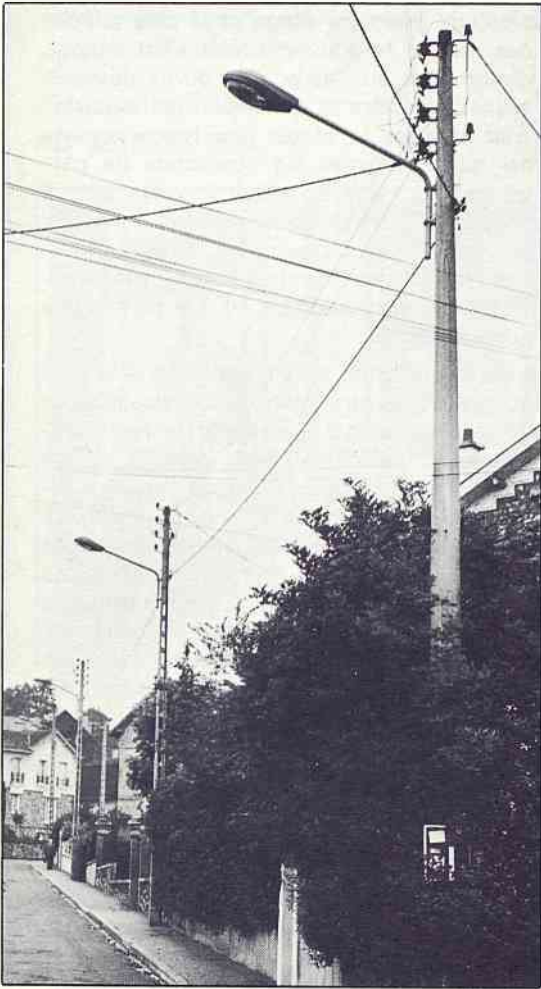
Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan



e Sceaux



Jean-Pierre Cauquil

collaboration avec les services, déjà largement effective, contribue à améliorer de façon très sensible le fonctionnement du service.

Options techniques

Sur proposition des services techniques et dans le cadre de la politique municipale pour un meilleur éclairage retenu par la municipalité, il a été décidé d'employer pour les installations nouvelles de la voirie communale des lampes ballons poudrés sodium haute pression qui, par rapport aux lampes ballons fluorescentes à vapeur de mercure, précédemment utilisées, conduisent à un gain de flux lumineux appréciable : 20 à 25 lux contre 10 à 15 lux, pour une consommation à peu près identique.

Suite page 8 →

éditorial

Décentralisation - TGV

par E. GULDNER, Maire de Sceaux



La grande affaire du septennat

Le gouvernement socialiste a décidé de faire de la décentralisation la grande affaire du septennat de M. Mitterrand. Un projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions a été substitué au plan de développement des collectivités locales ; il a été voté par l'Assemblée nationale et se trouve en instance de discussion au Sénat.

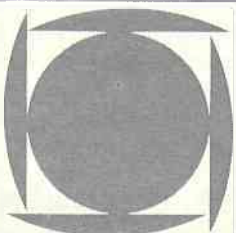
La décentralisation et le régionalisme étaient autrefois préconisés seulement par les partis de la droite et du centre, tandis que la gauche était « jacobine ». Elle s'est convertie sur ce point et je m'en réjouis, car j'ai toujours été un fervent défenseur de la décentralisation. Celle-ci correspond, en effet, à une conception plus organique, plus humaine de la société, qui est, en fait, formée de communautés superposées, dont chacune doit résoudre les problèmes qui peuvent l'être le mieux à son niveau. La notion de souveraineté détenue toute entière par le roi de droit divin ou déléguée toute entière aux représentants élus de la nation est une théorie inventée par les légistes, qui ne tient aucun compte des diversités régionales et locales. En vérité, il faut trouver l'équilibre optimum entre l'autorité nécessaire du pouvoir central et le libre épanouissement du génie personnel de chaque collectivité intermédiaire. Or, personne ne peut nier qu'en France la centralisation, qui a pour conséquence la concentration de la substance vitale du pays à Paris, est excessive. Le plan de développement des collectivités locales, élaboré sous le précédent septennat et déjà adopté en partie par le Parlement, apportait, certes, des avantages appréciables aux communes, notamment la dotation globale de fonctionnement, le remboursement de la TVA, la globalisation des prêts et le vote direct des taux des impôts locaux ; mais les réformes proposées étaient timorées, particulièrement en ce qui concerne les impôts locaux, le regroupement des communes, la participation des citoyens et les compétences des régions.

Le gouvernement actuel a proclamé sa volonté de modifier profondément la répartition des compétences et des ressources publiques entre l'État et les autres collectivités territoriales, afin que les décisions soient prises par les autorités les plus proches de la vie quotidienne. Mais l'entreprise est si colossale qu'il a préféré procéder par étapes. C'est ainsi que le projet de loi adopté en première lecture par l'Assemblée nationale est surtout un texte d'orientation, qui contient des déclarations de principe et prévoit un certain nombre de modifications institutionnelles.

Le contenu du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Les actes des autorités municipales, départementales et régionales (délibérations, arrêtés et conventions) seront désormais exécutoires de plein droit, toutes les dispositions prévoyant l'approbation préalable ou la possibilité d'annulation par le pouvoir central ou ses représentants étant abrogées.

Suite page 6 →



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

éditorial (suite)

En ce qui concerne les décisions municipales, elles seront notifiées dans la quinzaine au commissaire de la République (nouveau titre du préfet, qui ne sera plus le représentant et le pouvoir exécutif du département, mais seulement le représentant de l'État dans le département) et, en outre, lorsqu'il s'agit des budgets et des comptes administratifs au président de la chambre régionale des comptes (dont la création est prévue dans chacune des 24 régions). Le commissaire de la République disposera d'un délai de deux mois pour saisir le tribunal administratif, si les actes lui semblent contraires à la loi. Si le budget n'est pas voté en équilibre, la chambre régionale des comptes proposera les mesures de redressement nécessaires. A défaut de redressement ou à défaut de vote du budget dans les délais prescrits, le budget sera réglé et rendu exécutoire par le commissaire de la République.

Le conseil municipal pourra prendre des mesures « pour assurer la protection des intérêts économiques et sociaux de la population communale » à l'exclusion de toute prise de participation dans le capital d'une entreprise à but lucratif n'ayant pas pour objet des activités d'intérêt général (et, sans doute, à condition de ne pas aller à l'encontre des orientations du Plan).

Le comptable de la commune ne pourra plus subordonner ses actes de paiement à une appréciation de l'opportunité des décisions prises par l'ordonnateur (le maire); celui-ci pourra en cas d'opposition du comptable pour quelque motif que ce soit, lui notifier un acte de réquisition en engageant sa propre responsabilité pécuniaire.

Les élus municipaux seront responsables devant la cour de discipline budgétaire et financière, qui pourra leur infliger des peines et même proposer la révocation de leur mandat électif.

Au niveau du département, le président du conseil général hérite des attributions du préfet en tant qu'organe exécutif et ordonnateur des dépenses du département, le préfet, devenu commissaire de la République, ayant pour tâche essentielle de diriger les services de l'État dans le département, à l'exception toutefois de ceux de l'enseignement, de la justice, de l'inspection du travail, de la défense et des services relevant du ministère des finances.

Les régions, qui ne sont, pour l'instant, que des établissements publics avec des compétences et des ressources extrêmement limitées, deviendront des collectivités territoriales dotées d'un conseil régional élu au suffrage universel. Elles pourront, notamment, prendre en charge les dépenses de fonctionnement résultant d'opérations d'intérêt régional.

Le projet de loi rappelle expressément que seules les dispositions contenues dans une loi ou un décret s'imposent aux collectivités locales; il entend ainsi mettre fin à la tutelle abusive exercée parfois sur elles par voie de circulaires.

Outre ces modifications d'ordre institutionnel, le projet de loi apporte tout de même dès à présent quelques allègements aux charges des collectivités locales. C'est ainsi que l'État leur accordera dès 1982 une dotation spéciale pour favoriser le développement de leur action en matière culturelle; il remboursera aussi aux communes, sur une base forfaitaire, une partie des dépenses qu'entraîne pour elles l'obligation de loger les instituteurs gratuitement ou de leur verser une indemnité représentative de logement; enfin, la contribution communale aux dépenses de police sera supprimée.

Ce projet de loi contient incontestablement de très bonnes dispositions. Il est heureux que les régions deviennent de véritables collectivités territoriales ayant les compétences nécessaires pour résoudre les problèmes qui sont principalement d'intérêt régional. Contrairement à ce qu'objectent les « jacobins », cette réforme n'aura pas pour effet de créer un quatrième niveau d'administration, mais elle empêchera la « montée » jusqu'aux administrations centrales d'affaires qui ne sont qu'indirectement d'intérêt national et qui peuvent être traitées plus rapidement et en meilleure connaissance de cause au niveau régional.

La limitation du rôle du préfet à celui de représentant de l'État et de directeur général des services de l'État dans le département a surpris l'opinion et soulevé beaucoup de craintes. Mais est-il normal que, dans un pays démocratique, il y ait à la tête de la collectivité territoriale du département un fonctionnaire nommé par l'État? C'est une survivance du régime impérial, sous lequel le gouvernement nommait aussi les maires. Il est certain, cependant, que cette réforme, qui change radicalement nos habitudes administratives, exigera d'importantes adap-

tations, en particulier pour éviter les chevauchements des services de l'État et des services propres du département.

Le plus difficile reste à faire

Mais ce projet de loi n'est qu'une première étape et le plus difficile reste à faire. Dans l'exposé des motifs, le gouvernement s'est engagé à déposer dans un délai maximum d'un an, les projets de loi destinés à préciser les compétences respectives des communes, des départements, des régions et de l'État, à fixer le statut des fonctionnaires locaux et celui des élus, ainsi qu'à améliorer les conditions de participation des citoyens à la vie locale; dans un délai de deux ans, il doit déposer un projet de loi tendant à répartir les ressources publiques entre les différentes collectivités. Il est certain que c'est cela qui intéresse le plus les communes, car l'action des autorités locales est beaucoup plus inhibée par l'insuffisance des ressources et des personnels qualifiés que par la tutelle administrative.

Et puis, il est une réforme qui conditionne tout progrès dans la voie de l'autonomie municipale – et que le gouvernement actuel passe sous silence aussi pudiquement que les précédents – à savoir le regroupement des communes. Nous avons encore 36 394 communes en France, dont 32 746 ont moins de 2 000 habitants. Aucun statut municipal ne pourra donner à cette masse de petites communes la possibilité d'être quelque peu indépendantes des collectivités supérieures si – tout en gardant leur individualité – elles ne sont pas regroupées dans des communautés plus larges, ayant les moyens de faire les investissements nécessaires pour satisfaire les besoins des habitants. La Suède, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont réussi le regroupement de leurs communes. Il faudra bien que le gouvernement et le parlement français aient un jour le courage de faire de même.

Un TGV traversera Sceaux

Les trains à grande vitesse favorisent-ils la décentralisation ou, au contraire, aggravent-ils la suprématie de Paris sur la province et la centralisation de la France? On peut en discuter sans fin. Quoi qu'il en soit, le président de la République a décidé d'accélérer l'exécution du programme français de TGV. Dans le discours qu'il a prononcé le 22 septembre à l'occasion de l'inauguration du TGV Paris-Lyon, il a notamment déclaré : « A l'entreprise (la SNCF) je demande de préparer le projet de train à grande vitesse, le TGV atlantique qui desservira cette fois l'ouest de la France et mettra Rennes et Nantes à deux heures de Paris, et Bordeaux à trois heures ».

Ainsi, le projet de la SNCF d'utiliser pour un TGV la plate-forme qui avait été aménagée avant 1914 pour une voie ferrée de Paris à Chartres par Gallardon, a été approuvée par la plus haute autorité de l'État (sans consultation préalable ni du conseil régional d'Ile-de-France, ni des conseils généraux des départements, ni des conseils municipaux des communes que cette ligne traversera). Une réunion d'information vient toutefois d'avoir lieu à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Bien entendu, le conseil municipal de Sceaux prendra position sur ce projet et, auparavant, nous consulterons la population, par l'intermédiaire d'une commission extra-municipale élargie, sur tous les problèmes qu'il pose à Sceaux.

Dès à présent, nous pouvons faire les constatations suivantes :

- le TGV compromet la proposition d'aménager une « coulée verte » continue de Paris à Dourdan;
- il n'apporte aucun avantage direct aux Scéens;
- il sera nécessairement construit en tranchée couverte ou en tunnel sur une grande partie de son parcours à travers Sceaux et sera donc moins polluant que le « boulevard urbain » qu'avait imaginé la direction départementale de l'équipement.

Nous devons en tous cas exiger, d'une part, que le TGV soit autant que possible enterré sur tout son parcours à travers Sceaux, d'autre part, que l'on étudie sérieusement la possibilité de compléter le projet de TGV par un moyen de transports en commun en site propre desservant la banlieue sud de Paris et, enfin, que partout où le TGV sera enterré, le dessus du tunnel ou de la dalle, ainsi que les terrains riverains appartenant actuellement à la SNCF, puissent être aménagés conformément aux besoins et aux souhaits des communes traversées.

Nous aurons à en reparler!

E. GULDNER

ES

ÉDITIONS SPÉCIALES
CHEZ

ROCHE-BOBOIS

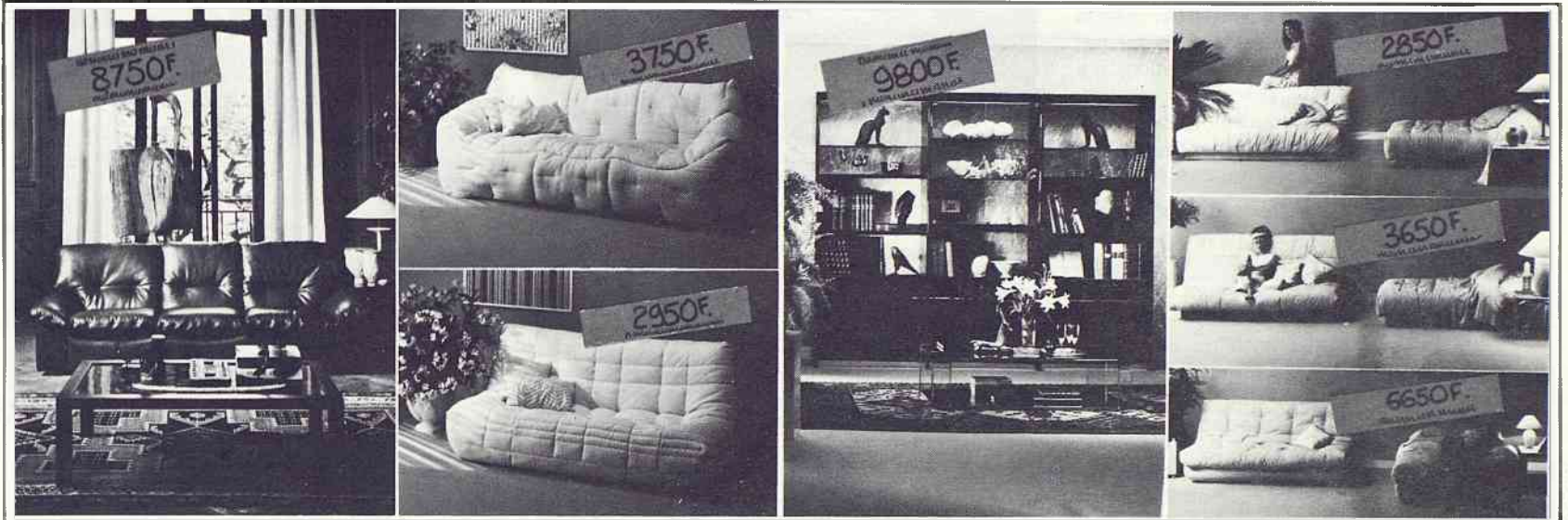
à

BOURG-LA-REINE

du lundi midi
au samedi soir

72 et 81, Bd du maréchal-Joffre (N 20)

Tél. 663.34.88/32.77

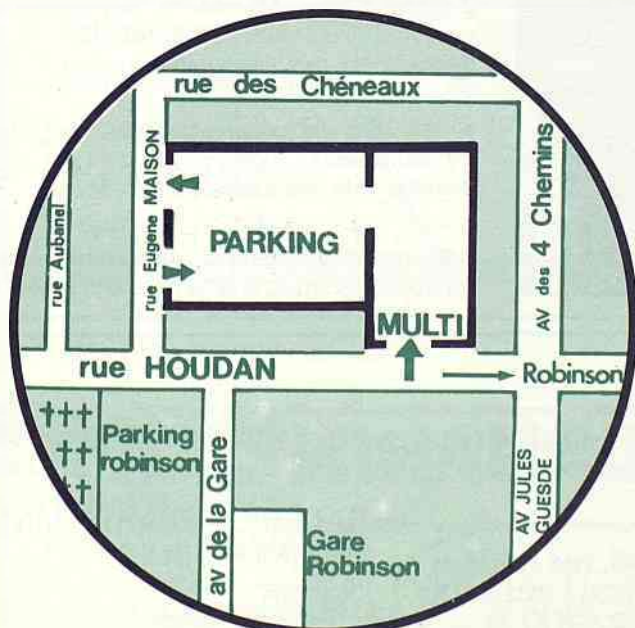


jusqu'au 31 octobre

du 15 octobre au 30 novembre

vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

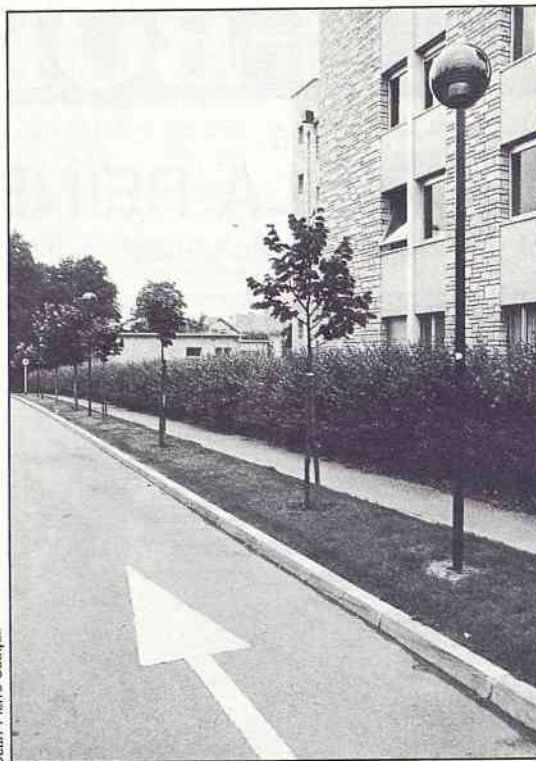
**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

Le prix d'un luminaire représente 5 à 10 % de la dépense engagée dans une installation neuve d'éclairage public. L'utilisation de luminaires performants, fermés et de grande facilité d'entretien, permet d'installer la seule puissance nécessaire et conduit à l'obtention des résultats désirés et conduit à une diminution sensible du coût de la maintenance des installations.

La recherche d'économie liée à une diminution partielle du niveau d'éclairage par la réduction de la puissance des lampes ou par les variations de la tension d'alimentation, n'a pas été retenue car ces techniques nécessiteraient des travaux très importants de transformation du réseau actuel et ne répondraient pas aux exigences de sécurité.

Chaque fois que cela est possible et devant l'impossibilité financière de la mise en souterrain des réseaux d'électricité dans les quartiers pavillonnaires de Sceaux, les supports EDF sont utilisés comme supports des consoles d'éclairage public, ce qui entraîne une diminution sensible de l'investissement initial et du coût de l'entretien des supports, et permet de supprimer des poteaux disgracieux.



Jean-Pierre Cauquil



Jean-Pierre Cauquil



Jean-Pierre Cauquil

Divers types d'éclairage

Le choix du type d'appareil et de la hauteur des supports dépend du caractère que l'on souhaite donner à chaque voie :

- la rue Houdan piétonne a été équipée de lanternes de style fixées sur les façades des immeubles; il en sera de même des rues Florian et Marguerite-Renaudin entre la rue Houdan et la rue des Ecoles;
- les sentiers ont reçu des candélabres bas (3,5 ou 4 m) d'excellente présentation, adaptés au gabarit (allée des Acacias, sentier des Milans, sentier des Fanons...);
- les voies communales sont traitées avec des candélabres de hauteur moyenne, (8 m rue Paul-Couderc, 7 m rue du Docteur-Roux, 7 m rue Eugène-Maison) ou des appareils sur consoles fixés aux supports EDF (rue de Bagneux et rue Madeleine-Crenon);
- les chemins départementaux sont équipés de candélabres plus élevés (11 et 12 m) adaptés aux nécessités du trafic.

En outre, des lampes plus fortes équipent les appareils situés à proximité des points dan-



B. COMBETTE

Diplômé École Nationale d'Assurances
31, AVENUE DE ROBINSON - 92290 CHATENAY-MALABRY
TEL. 661.16.63

J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES

145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +

locations
toutes transactions
AGENT IMMOBILIER FNAIM

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

gereux et des passages piétons, solution qui a été préférée à l'implantation d'un éclairage additionnel.

A l'occasion d'opérations d'aménagement plus ambitieuses, telle la restructuration en cours du carrefour de la place de la Libération, le choix du type d'éclairage a reposé sur une notion d'intégration conceptuelle. Les lampadaires pour l'éclairage des trottoirs, de la voirie et du parvis des Gémeaux ont été choisis en harmonie les uns avec les autres, et avec le reste du mobilier urbain, et leur implantation a été faite de façon à valoriser le paysage nocturne de cette « porte » de la ville.

Le programme de rénovation de l'éclairage public

Le plan ci-dessous fait apparaître :

- les voies dont l'éclairage a été réalisé depuis moins de 10 ans ;
- les voies dont l'éclairage a été réalisé durant les trois dernières années, souvent à l'occasion d'opérations de voirie ;
- le programme 81/82 qui comporte les rues des Coudrais, de la Marne, des Chêneaux, de l'Yser, de Bagneux (fin), Pierre-Curie, Penthivère (fin), du Lycée (fin), Jean-Masqué, Raymond-Gachelin, et les avenues

Carnot, du Président Franklin-Roosevelt, Alphonse-Cherrier (fin) et Jean-Jaurès.

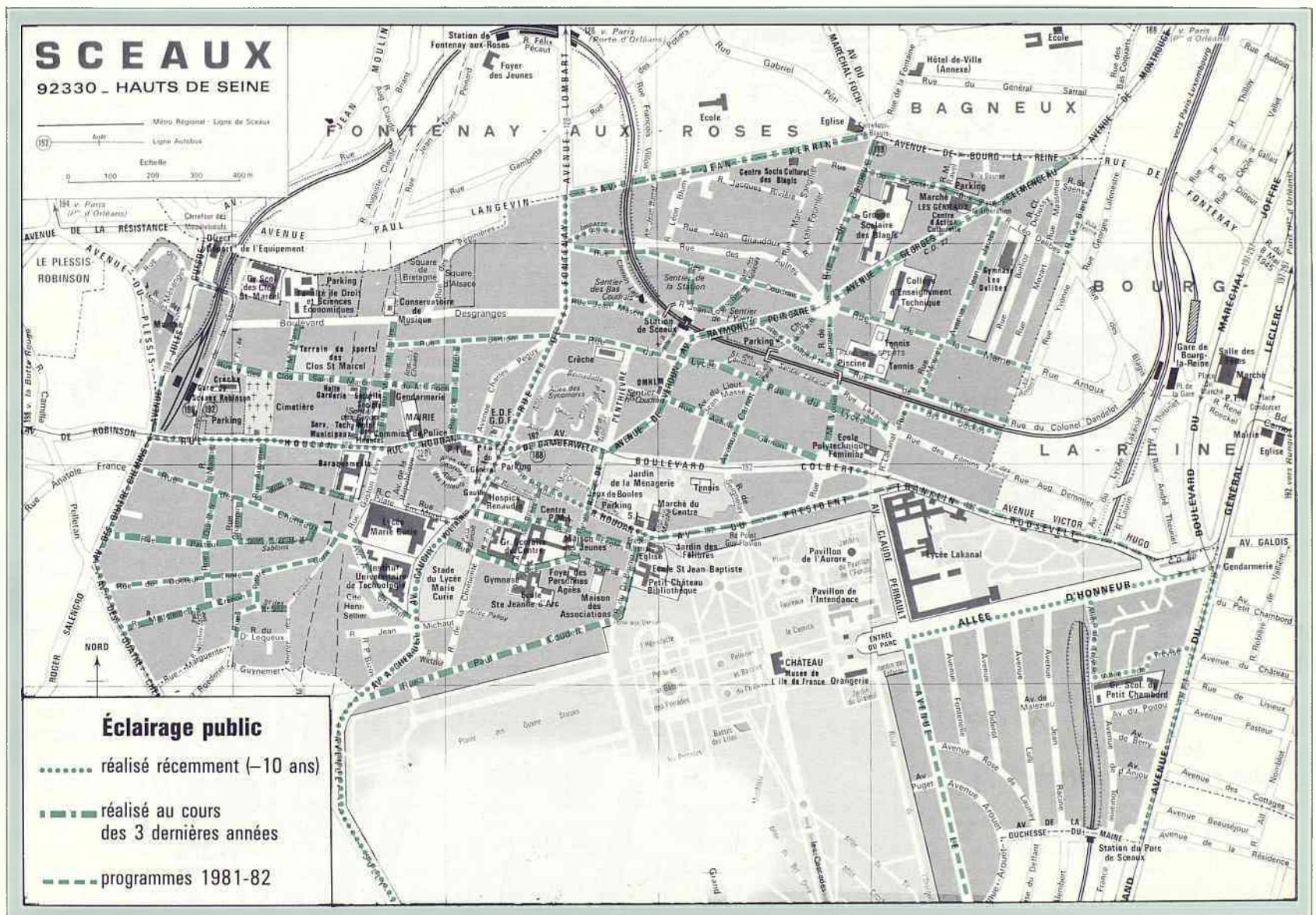
Le coût total des travaux s'élève à 930 000 F.

Les avenues Claude-Perrault et Le Nôtre seront par ailleurs réalisées en 1982 par le département.

Les rues ne figurant pas à ce programme seront réalisées à l'occasion des travaux d'éclairage public à programmer dans les années à venir.

Bernard SIMONNET
Architecte D.E.S.A.

Directeur des services techniques



A.ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Enlèvement des objets encombrants

Du nouveau à partir du mois de novembre prochain

Il y a une vingtaine d'années déjà la ville de Sceaux organisait l'enlèvement des objets dits « encombrants », provenant de la vie de chacun des foyers familiaux de Sceaux, qui, par leur dimension, leur poids ou leur nature, ne pouvaient être collectés par la benne du service de ramassage des ordures ménagères.

D'abord réalisé en régie directe par le personnel et les véhicules municipaux, ce service a été confié, à partir de 1974, à des entreprises privées, son importance ne lui permettant plus d'être assuré dans des conditions satisfaisantes par les moyens de la commune.

Ces objets comprennent principalement : les

vieux meubles, literies, appareils ménagers divers et similaires, les emballages tels que caisses, cageots, gros cartons, outils de jardin, vieux cycles, etc.

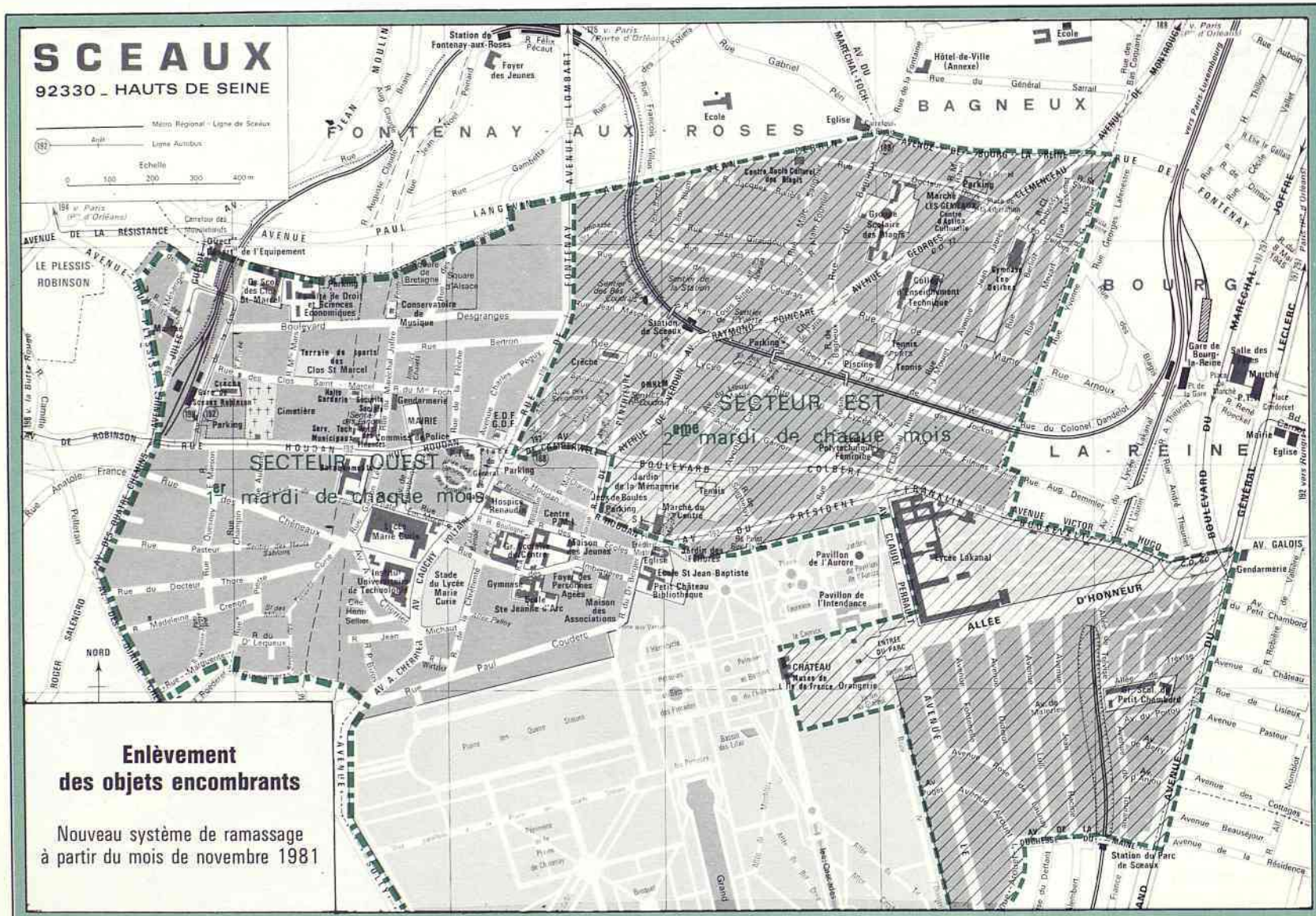
Ces derniers mois, il a été collecté, en moyenne, un volume mensuel d'environ 170 m³.

Bien que ce travail soit actuellement assuré dans des conditions généralement satisfaisantes, l'expiration du marché a été mise à profit pour l'établissement d'un nouveau cahier des charges, de façon à ce que les nouvelles pres-

criptions soient mieux adaptées aux besoins du service.

La collecte, actuellement réalisée le premier mardi de chaque mois pour les secteurs pavillonnaires et le deuxième mardi de chaque mois pour les grands ensembles (immeubles), ne correspond plus de fait à l'urbanisation de la ville de Sceaux.

A partir du mois de novembre prochain, le territoire communal sera scindé en deux secteurs : un secteur Ouest et un secteur Est, séparés par la rue de Fontenay, l'avenue de Camberwell, les rues de Penthievre et Houdan, conformément au plan ci-dessous. →



PTS. BASSEREAU
 fabrique, pose, entretient et répare
**TOUTES FERMETURES
 STORES TOILES - VÉNITIENS**
 3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

**PEINTURES
 PAPIERS PEINTS et TISSUS
 DÉCORATION — RAVALEMENT**
r. bourgoin
 9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
 ☎ 702.59.17 24h sur 24

URBANISME - ÉQUIPEMENT

La collecte aura lieu : dans le secteur Ouest, le premier mardi de chaque mois ; dans le secteur Est, le deuxième mardi de chaque mois. Lorsque l'un des mardis sera un jour férié, la collecte sera reportée au mardi suivant comme dans le passé.

A cette occasion, il est rappelé ci-après les dispositions qui doivent présider à ces enlèvements : les objets sont déposés sur le trottoir le mardi matin à partir de 6 h 30. **Ils comprennent :**

- les vieux meubles, literies, appareils ménagers (cuisinières, machines à laver, réfrigérateurs, etc.), postes de télévision, et similaires ;
- les emballages tels que caisses, cageots, gros cartons ;
- les objets et outils de jardins tels que salons de jardins, brouettes, tondeuses à gazon et similaires ;
- les cycles non motorisés ;
- les éléments détachés d'automobiles tels que portières, ailes, réservoirs, pneus, sièges, roues, batteries vidées de leur liquide ;
- les objets en provenance des caves : vieux fûts et divers.

Les dimensions et poids maximaux de ces objets doivent être tels qu'ils puissent être manuellement chargés dans la benne par deux hommes.

Ne sont pas compris dans la dénomination « objets encombrants » et donc exclus de ce ramassage :

- les matières végétales et putrescibles et, par définition même du service, tous objets entrant dans la dénomination d'ordures ménagères ;
- les déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers ;
- les cendres et mâchefers d'usines et, en général, tous les résidus et objets provenant des commerces ou des industries quelconques, ou des cours et jardins privés ;
- les déchets anatomiques ou infectieux provenant des hôpitaux et cliniques ainsi que les déchets issus d'abattoirs ;
- les bois et branchages provenant de l'abatage ou de l'élagage des plantations publiques ou privées ;
- les carcasses d'automobiles et de motocyclettes ;
- les neiges et glaces recouvrant les voies publiques ou privées ;
- les produits, quels qu'ils soient, provenant du balayage et du désherbage des chaussées et trottoirs ainsi que les sables, boues ou autres matières provenant du curage des égouts, canalisations, chambres à sable, caniveaux, rigoles, gargouilles et tous ouvrages annexes ou similaires des voies publiques et privées.

Permis de construire

Avis

6, rue des Imbergères
Pétitionnaire : SCI du 6, rue des Imbergères
Auteur du projet : M. SERGENT, architecte
Construction d'une résidence
Avis favorable le **19.06.81**

50-52, rue de la Marne
Pétitionnaire : Mlle ROBERT
Auteur du projet : M. LOISEAU, architecte
Extension de 2 pavillons
Avis favorable le **26.06.81**

45, avenue Le Nôtre
Pétitionnaire : M. BERTHELOT
(Auteur du projet)
Pose d'un chien-assis
Avis favorable le **22.07.81**

Décisions

17, rue des Jockos
Pétitionnaire : M. ELBAZ
Auteur du projet : M. PICHON, architecte
Extension de pavillon
Permis accordé le **25.06.81**

7, rue Paul-Couderc
Pétitionnaire : M. LAVILLAUGOUET
Auteur du projet : M. CHARBONNEAU, ingénieur
Installation de panneaux solaires
Permis accordé le **25.06.81**

11, avenue de Poitou
Pétitionnaire : Mme AUMAGE
Auteur du projet : M. de OLIVIERA, architecte
Modificatif au permis de construire n° 33929
Permis accordé le **26.06.81**

80, rue de la Marne
Pétitionnaire : M. BAUMANN
(Auteur du projet)
Modificatif au permis de construire n° 48966
Permis accordé le **26.06.81**

4, avenue de la République
Pétitionnaire : M. et Mme ABRAHAM
Auteur du projet : atelier d'architecture BEAUVIVRE
Création d'un balcon
Permis accordé le **26.06.81**

17, rue Houdan
Pétitionnaire : M. AUBIN
Auteur du projet : Ets PITTIGLIO
Modification de façade d'un local commercial
Permis refusé le **03.07.81**

9, avenue Lulli
Pétitionnaire : M. MOURIN
Auteur du projet : M. KEMIMIAN, architecte
Extension de pavillon
Permis accordé le **07.07.81**

20, rue Pasteur
Pétitionnaire : Mme BAUCHE
Auteur du projet : M. TROUSSEAU, architecte
Extension d'un pavillon
Permis accordé le **09.07.81**

54, avenue du Président Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : Mme TIRARD
Auteur du projet : M. TEZENAS du MOUTAL
Extension et aménagement d'un pavillon
Permis refusé le **17.07.81**

13, avenue Le Nôtre
Pétitionnaire : M. GUEDJ
Auteur du projet : M. SAMAMA, architecte
Clôture
Permis accordé le **17.07.81**

22, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. CHALVET
Modificatif au permis de construire n° 47092
Création de 2 lucarnes
Permis accordé le **30.07.81**

53, boulevard Desgranges
Pétitionnaire : M. LAVALETTE
Auteur du projet : M. AMOZIG, maître d'œuvre
Extension d'un pavillon
Permis accordé le **03.08.81**

1, allée d'Honneur
Pétitionnaire : Mme MILAN
Auteur du projet : M. DAYAN, architecte
Surélévation d'un pavillon
Permis accordé le **12.08.81**

6, avenue d'Anjou
Pétitionnaire : M. ASSICOT
Auteur du projet : M. SIRC
Extension d'un pavillon
Permis accordé le **19.08.81**

Conseil architectural à Sceaux

On trouvera ci-dessous un tableau récapitulant les diverses permanences des associations susceptibles de donner gratuitement des conseils en matière d'architecture.

Associations	Lieu	Dates, horaires	Objet principal
ARIM Ile-de-France M. SCHAEFER	100, rue Houdan (rue piétonne) Tél. 660.88.62	Tous les lundis de 15 h à 19 h	Vieux Sceaux
ASAH MM. DUQUESNOY, KAEPPELIN, LÖCHEN	Mairie (services techniques) 132, rue Houdan Tél. 661.29.50	Tous les mercredis de 14 h à 17 h	Personnes âgées
CAUE Hauts-de-Seine M. RAULET	Mairie (services techniques) 132, rue Houdan Tél. 661.29.50	19 novembre 17 décembre de 9 h à 12 h	Conseil architectural et technique

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS
Edouard DESJONQUERES
15, rue du Colonel Fabien - 92160 ANTONY
tél. 666.87.86

L'HIRONDELLE
16, place du Général de Gaulle - Sceaux
vous offre 10% de remise
sur votre LISTE DE MARIAGE
arts de la table • cadeaux

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Exposition « Mille et une maisons des Hauts-de-Seine »

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) des Hauts-de-Seine a mis sur pied une exposition itinérante qui s'installera prochainement dans notre commune.

Les missions du C.A.U.E.

Le C.A.U.E. a pour but de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il fournit aux personnes qui désirent construire, des informations et des conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant urbain ou rural, sans toutefois pouvoir être chargé de la maîtrise d'œuvre. Il vous donne également des renseignements sur les procédures administratives et les règles juridiques que vous voudriez connaître, les prêts et les primes auxquels vous avez droit, les matériaux, les techniques, les prix, etc.

Il apporte aux associations locales aide et information pour réaliser une exposition, produire un dossier, organiser une conférence, sur tout ce qui concerne l'environnement, l'urbanisme et l'architecture.

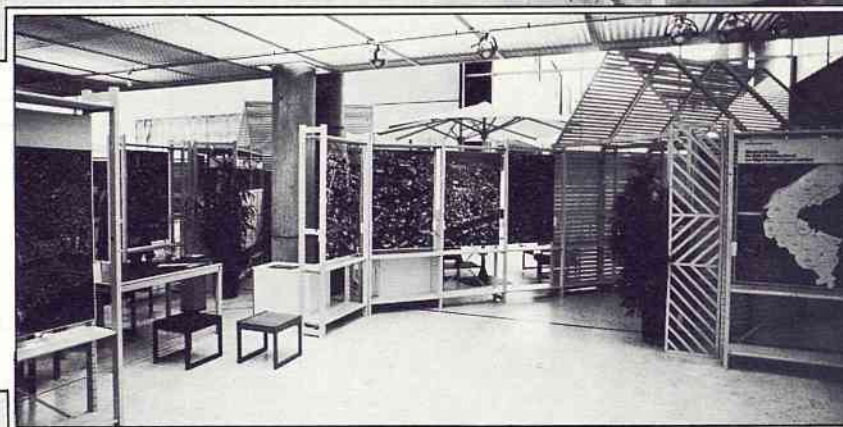
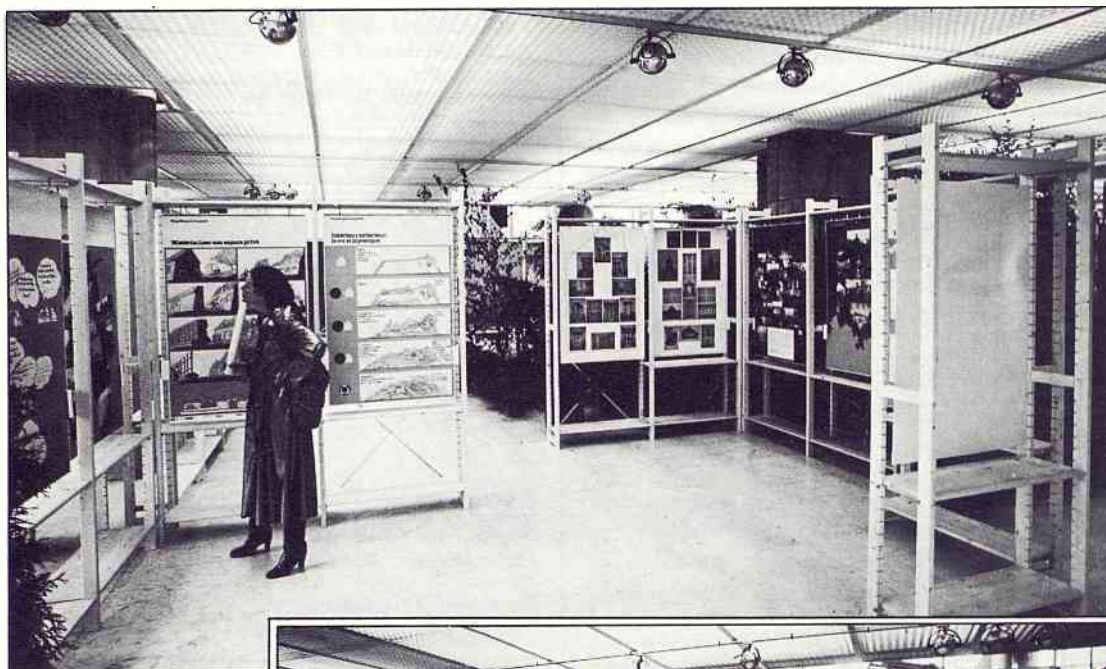
Il fournit aux enseignants qui souhaitent travailler sur ces thèmes, des documents, du matériel pédagogique et des informations.

Il donne des renseignements aux professionnels (géomètres, maîtres-d'œuvres, artisans, P.M.E.) pour tout ce qui concerne la formation professionnelle d'information auprès du public, la promotion de techniques, de matériaux, etc.

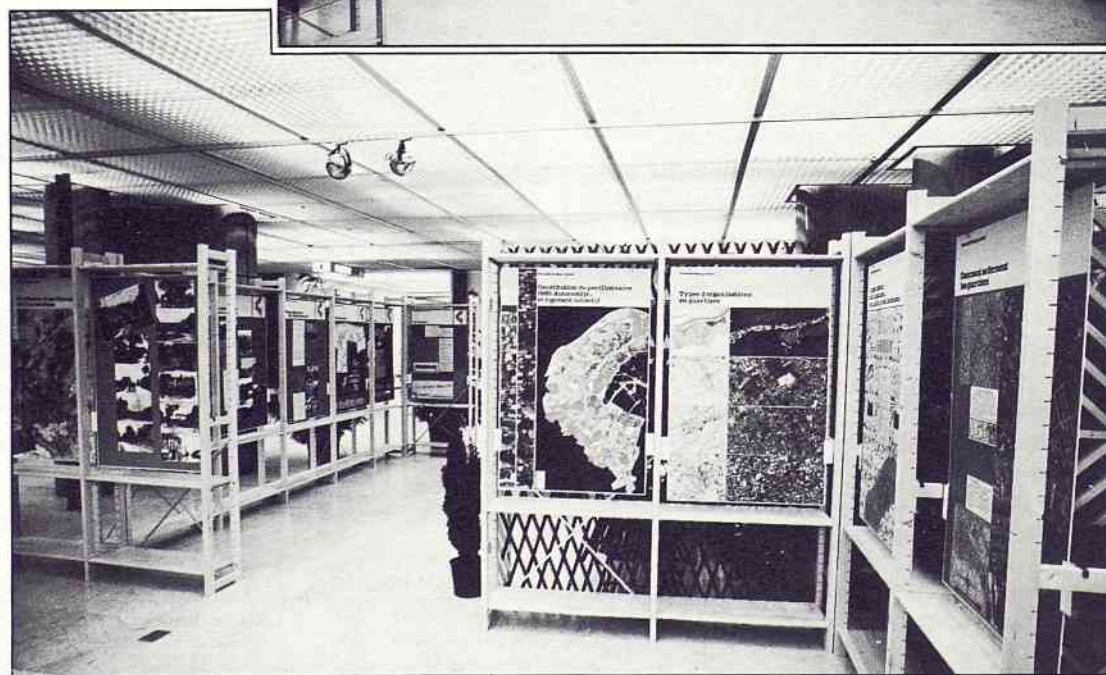
Rappelons que le C.A.U.E. est un service public gratuit ; c'est une association à but non lucratif (loi de 1901).

L'exposition

L'exposition « Mille et une maisons des Hauts-de-Seine » se propose de montrer, d'une part, la diversité et la richesse du département en matière d'habitat individuel et, d'autre part, un aspect « culturel » de la maison considérée non comme un simple endroit à habiter, mais surtout comme le résultat de choix personnels à propos de son mode de vie, ses pratiques quotidiennes, ses ambiances, ses contraintes de vie dans un quartier.



Ci-contre, plusieurs aspects de l'exposition lors de sa présentation à la Préfecture de Nanterre.



GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

Jean Billy

 coiffeur styliste

PASSAGE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

106, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Tél. 702.07.23

URBANISME - ÉQUIPEMENT

C'est pourquoi elle parle du département, du quartier, puis de la rue, pour aboutir enfin à la maison et à ceux qui l'occupent : après avoir dégagé la personnalité des Hauts-de-Seine, qui sont plus qu'une « banlieue périphérique », elle marque l'influence de l'organisation urbaine sur l'ambiance des rues, suggère ensuite les possibilités de tirer parti d'un terrain avec une ou plusieurs maisons, raconte les histoires qui rythment leurs vies depuis le 18^e siècle, décrit pour terminer divers exemples d'habitats individuels contemporains ; non pas des exemples « à suivre », ni des modèles recommandables, mais les témoins d'une attention particulière portée sur des points très précis : vouloir des espaces communs, rechercher des ambiances et non des fonctions, avoir des vues sur l'extérieur, agrandir une petite maison, transformer une vieille chapelle, aménager un terrain en promenade, etc.

L'EXPOSITION Où et quand ?

Lieu : salle des baraquements (95, rue Houdan).

Dates : du jeudi 22 octobre au dimanche 1^{er} novembre.

Horaires : tous les jours de 14 h à 20 h ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; le dimanche de 15 h à 18 h.

Des renseignements pratiques sur le permis de construire, les financements, les aides et les adresses utiles complètent très concrètement cette exposition.

De plus, elle comporte une **annexe spéciale sur l'isolation thermique**, avec explications, participation d'organismes (AEE, CFI, EDF) et présentation de matériaux isolants.

Destinée avant tout à une sensibilisation, elle s'est voulue largement illustrée de photographies en couleurs, d'interview, de patch-works d'exemples très diversifiés afin de permettre une compréhension plus facile.

Le but essentiel de cette exposition itinérante serait de susciter à chaque étape de son voyage, une interrogation des communes du département sur leurs problèmes propres, provoquant ainsi soit une exposition parallèle, soit des débats ou des entretiens usagers/professionnels.

Si une visite commentée de l'exposition par un architecte-conseiller du C.A.U.E. vous intéresse, vous devez prendre rendez-vous aux services techniques de la Mairie de Sceaux, 132, rue Houdan - Tél. 661 29 50, poste 343.

Les architectes-conseillers sont gratuitement à votre disposition aux services techniques de la Mairie, une fois par mois, le jeudi matin, de 9 h à 12 h. Prochaines permanences les 15 octobre et 19 novembre 1981.

En cas de problème urgent, vous pouvez prendre directement rendez-vous au siège même du C.A.U.E., 1 bis, rue des Abondances, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - Tél. 603 77 39.

NOTRE PATRIMOINE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 1971, « Protection et Renouveau », association de sauvegarde dont le siège social est à Sceaux (22, rue des Imbergères) œuvre pour que l'inventaire du patrimoine français s'ouvre à des époques ou à des bâtisseurs, non seulement classiques ou baroques, mais aussi plus « modernes ».

Afin de participer à l'effort de formation entrepris en matière d'architecture, « Protection et Renouveau » présentera du jeudi 22 octobre au dimanche 1^{er} novembre 1981 dans le cadre de l'exposition du C.A.U.E., dix panneaux de sensibilisation sur les époques d'architecture scéenne négligées jusque-là : Révolution, Directoire, époque Baltard, Modern'style, Chalet, Reige, Lurçat, Scandinave, Néo-Rustique et actuelle.

Le regard porté sur ces demeures aura été celui de promeneurs (piétons ou automobilistes), d'artistes, de photographes ou de graveurs ingénus qui essaient de nous montrer pourquoi ils aiment tel ou tel élément de la grammaire architecturale.

Une bonne partie de cette exposition a pu être réalisée grâce à une subvention du ministère de la Qualité de la vie (M. Michel d'Ornano étant ministre) ; c'était la phase 1 du projet.

Les visiteurs de l'exposition en verront la phase 2.

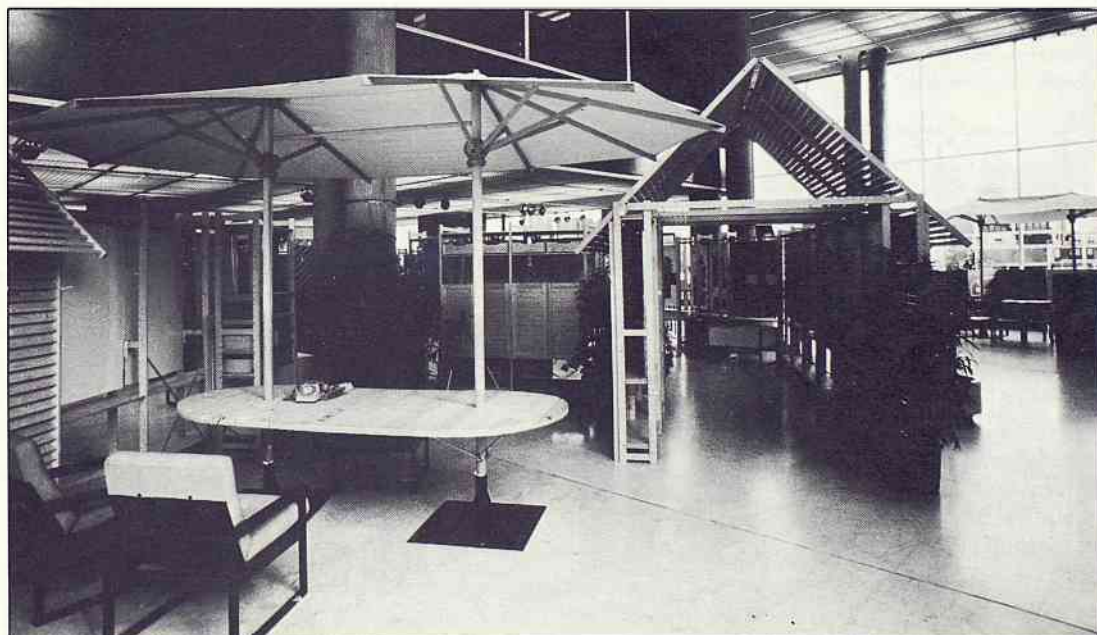
Patrice Jeener graveur, Michel Gogibus et Gilles Beaussant photographes, intervenants non-Scéens, contribuent par leur talent à porter un regard neuf sur notre ville ; Marie-Josèphe Pierucci et Frank Athané complètent leur regard.

« Protection et Renouveau » aura ainsi commencé à recueillir les premiers documents pour ce qui pourrait être une « Maison du Patrimoine » à Sceaux, centre de formation, d'information et d'initiatives en matière d'urbanisme et de revitalisation du patrimoine naturel et bâti Scéen.

Françoise Isabelle GUINLE,
Présidente
1973 - avril 1981

Dr Annette HERR,
Présidente

P.S. - Un petit catalogue sera mis à la disposition des visiteurs.



BONOT

86, rue Houdan
tél. 661.12.26

SCEAUX

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

SPÉCIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

MUSIC MUSIC

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

pianos • batteries • guitares • amplis • orgues • synthés

cours d'orgue et piano - jazz et variétés

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉLÈVES CONSERVATOIRES

35, avenue du général Leclerc

92340 - BOURG-LA-REINE ~ ☎ 665.38.71

LOGEMENT

OPHLM : des logements de grande qualité avenue Carnot

L'office d'HLM de la ville de Sceaux, mandaté par le conseil municipal, réalise actuellement avenue Carnot une construction de très grande qualité, aussi bien architecturale par son intégration au quartier pavillonnaire que la ville tient à préserver, que technique par sa haute isolation thermique et l'installation d'une production d'eau chaude solaire. C'est aussi une vraie démonstration de ce qui peut être fait aujourd'hui, que le conseil municipal et l'OPHLM ont voulu mettre sur pied.

C'est à la suite d'un legs à la ville (le terrain + la maison existante) que ce projet a pu prendre corps, le souhait de la légataire (*) étant d'y voir une réalisation au profit des personnes âgées. Il convient d'honorer ici le civisme et la générosité de notre concitoyenne; le projet en cours de réalisation sera, par sa qualité, une manière de l'en remercier.

Ajoutons que, malgré le surcoût dû aux choix faits de haute qualité, le budget municipal n'y est pas impliqué car l'ensemble du financement a pu se faire grâce aux prêts locatifs aidés par l'Etat, que l'office d'HLM peut mobiliser.

Ces logements seront locatifs, attribués prioritairement à des personnes âgées de Sceaux, et les locataires auront droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour ramener le loyer à un niveau compatible avec leurs ressources (15 % de celles-ci environ). Ainsi, des personnes âgées, attachées à leur quartier et à Sceaux, pourront y trouver un logement de grand confort, une possibilité de vivre, non pas seules et isolées, mais dans un lieu sûr, agréable et intime, tout près du jardin de la Ménagerie et du centre de la ville. La livraison est prévue pour la mi-1982, approximativement.

L'architecte de l'opération, M. Trousseau, présente ci-contre plus précisément, l'opération; il a établi une perspective pour illustrer son propos.

() Il s'agit de Mme Poursin, décédée le 28 septembre 1981 à la Résidence des Imbergères pour personnes âgées où elle s'était installée en octobre 1979, peu après avoir légué sa propriété à la ville.*

Paul MERMET
Maire adjoint
Président de l'OPHLM

Notre préoccupation

Créer des logements de qualité répondant aux besoins et aspirations de personnes âgées, et dont le volume et l'aspect s'intègrent au quartier, respectant le caractère apprécié de la ville de Sceaux, voilà notre préoccupation.

C'est ainsi qu'il a été prévu 9 petits logements (studios et 2 pièces) dont la majorité est de plain-pied, se présentant sous la forme de maisonnettes individuelles juxtaposées et imbriquées, avec des toitures variées en ardoise naturelle.

En plus du respect de l'environnement, la préoccupation de la qualité de vie des futurs occupants a été constamment présente. Pour préserver l'intimité de chacun, chaque logement est indépendant avec son entrée au rez-de-chaussée. Tous les logements sont organisés autour d'une terrasse ou d'un jardin privatif, à l'abri de la vue des logements voisins; l'isolation phonique prévue est soignée.

Profitant de la nature et du soleil, tous les logements sont entièrement ouverts sur ces terrasses ou jardinets en plein sud par des portes-fenêtres sur 3,30 m de large.

Le confort thermique a été particulièrement étudié :

- isolation par l'extérieur pour assurer une bonne inertie thermique de chaque logement, évitant ainsi les variations de température;
- chauffage électrique intégré individuel;
- le label « haute isolation » devra être obtenu en fin de réalisation;
- double vitrage.

La production d'eau chaude est prévue avec panneaux solaires.

Pour l'agrément des utilisateurs : volets roulants pour toutes les portes-fenêtres et volets pour les petites baies; plafonds en frise de bois naturel pour les pièces sous toiture; cellier contigu pour la majorité des logements.

Pour les personnes âgées, des dispositions particulières ont été prises : baignoires surbaissées, poignées et barre pour s'aider dans la baignoire et les WC, portes plus larges pour appareils ou chaises roulantes, sols lavables antidérapants et souples.

Léon-Pierre TROUSSEAU
Architecte



**un service bancaire complet
grâce à ses spécialistes**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

106, rue Houdan - 92330 SCEAUX - Tél. 350.68.26



BAL DE SCEAUX

Animation et spectacle des 13 et 14 juin : quelques images

Il y a tout juste un an paraissait dans le Bulletin municipal une courte information annonçant que, pour les fêtes de Sceaux 1981, les Scéens feraient revivre le « *Bal de Sceaux, de 1799 à 1895* ». Ce qui pouvait alors être considéré comme un projet bien audacieux allait provoquer, pendant toute une année, une extraordinaire mobilisation de plusieurs centaines de Scéens et de leurs associations, que Monsieur le Maire s'est plu à souligner dans son éditorial du numéro de juin dernier du Bulletin municipal.

L'aboutissement de ce vaste mouvement a été à la mesure de l'imagination et des efforts déployés : les journées des 13 et 14 juin dernier sont dans toutes les mémoires et les quelques images qu'on trouvera dans les pages qui suivent ont seulement pour ambition de « *fixer* » quelques instants particulièrement significatifs d'un événement qui marquera dans l'histoire de notre ville.

Et puisqu'il est question d'images, signalons que la Maison des Jeunes et de la Culture propose à toutes les personnes qui ont pris des photos pendant la préparation ou le déroulement de l'opération « *Bal de Sceaux* », de se mettre en rapport avec elle en vue d'une éventuelle exposition (MJC, 21, rue des Écoles - Tél. 350 05 96).

*
**

Enfin, on trouvera en pages 18 / 19 un article consacré à l'exposition de grande qualité que les « *Amis de Sceaux* » ont organisé pour nous faire connaître la longue histoire du bal de Sceaux.



Ces danseurs, dus au talent d'Arturo Tejero, reproduits aussi bien sur les affiches ou le programme de la fête que sur le catalogue de l'exposition, sont devenus, en quelque sorte, l'emblème du « *Bal de Sceaux* » 1981.

UNE RÉÉDITION SCÉENNE DU « BAL DE SCEAUX » DE BALZAC

En accord avec les « *Amis de Sceaux* », la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux (SEBMIS) se propose de procéder à une réédition du « *Bal de Sceaux* » d'Honoré de Balzac, dans la mesure où un nombre suffisant de personnes intéressées s'engageraient à acquérir un ou plusieurs exemplaires du livre.

Sans être luxueuse, l'édition serait d'une très bonne tenue ; il s'agirait d'un « *reprint* » de la première édition de la nouvelle, parue en 1830 chez Mame et Delaunay-Vallée, dans le recueil « *Scènes de la vie privée* », dont l'impression est claire et aérée, dans un format 20 x 13 cm.

Le texte doit être précédé ou suivi de notes de Mme Renée Lemaître, retraçant l'histoire du « *Bal de Sceaux* » d'après les documents et estampes présentés à l'exposition du mois de juin dernier.

Des illustrations doivent y être introduites, tirées des « *Œuvres illustrées de Balzac* » publiées en 1851 chez Maresq et Cie ; elles sont signées de Meissonier et Staal.

L'ouvrage devrait comprendre environ 140 pages. Son prix se situerait entre 35 et 40 F.

Sa parution est prévue pour la fin du mois de novembre ou le début du mois de décembre 1981.

Si vous ne l'avez déjà fait après la première parution de la présente information, et si vous êtes intéressé, veuillez remplir le bon de souscription encarté dans ce bulletin et le retourner à la SEBMIS avant le samedi 31 octobre 1981.

SEBMIS Hôtel de ville 122, rue Houdan 92330 SCEAUX
Tél. 661 29 50, poste 360.



ex : combinaison de ski : 195 F

La  de l'in

LAYETTE ET PRÊT-A-PORTER
DE LA NAISSANCE A 18 ANS
dont MARION LA GIRAFE

84, rue Houdan - Sceaux
Tél. 702.53.34

Bal de Sceaux : o



Pendant deux jours, les 13 et 14 juin, de nombreux Scéens ont pu profiter de promenades en calèche sur un itinéraire empruntant largement les allées du Parc de Sceaux.



Dans le Jardin de la Ménagerie, des stands (ainsi que des jeux) ont permis de recréer une atmosphère d'authentique fête de village. Sur celui-ci - un peu insolite - l'Oncle Sam servait du pop-corn.



A s'y méprendre l s'exclame-t-on devant la fidélité et la qualité des costumes portés par (de gauche à droite) M^{mes} Schulz et Lemaître, M. Schulz, M^{mes} Thaler et Croux de Loustal.



Jean-Pierre Cauquil

Olivier Roux et son limonaire : un personnage haut en couleurs et une exquise petite musique.



Jean-Pierre Cauquil

Quand le Maire de Sceaux revêt l'habit d'un de ses lointains prédécesseurs...

quelques images



Jean-Pierre Cauquil

Deux mille places assises sous le chapiteau... et combien debout !



Jean-Pierre Cauquil

Quand le « *Professeur* » expose la réglementation du Bal de Sceaux.



Jean-Pierre Cauquil

Splendeur et fastes à la Cour de la duchesse du Maine.



Jean-Pierre Cauquil

La liberté de pénétrer dans le parc, la liberté de s'amuser : quand la Révolution devient fête !



Jean-Pierre Cauquil

Que regardent-ils ? La foule qui arrive au Bal de Sceaux.
Que chantent-ils ? Tout simplement, la chanson du Bal de Sceaux.



Jean-Pierre Cauquil

Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de ce galop ?
Oui, mais attention à votre tenue, Monsieur, sinon vous pourriez avoir maille à partir avec la maréchaussée.

Bal de Sceaux : l'exposition

Ce fut une jolie exposition, bien conçue, bien préparée, bien présentée et qui remporta un franc succès. On en trouvera un souvenir durable dans l'excellent catalogue dont il reste encore des exemplaires en vente à la bibliothèque municipale.

L'idée en revient à Mme Renée Lemaître, présidente de l'association « Les Amis de Sceaux » qui possédait, dans les papiers de son père, Henri Lemaître, historien de formation et Scéen d'adoption, toute une documentation sur le Bal de Sceaux. Celui-ci, en effet, avait fait, au lendemain de la guerre, dans le cadre des « Amis de Sceaux », une conférence sur le célèbre bal. Le sujet fut repris en 1951, par l'association « Nuits de Sceaux » et donna lieu à un très beau spectacle de danses et de musique, dont le souvenir n'est pas effacé. Ces précédents du bal devaient être évoqués, mais l'exposition est la nouveauté de cette année. La réalisation en fut confiée par la municipalité aux « Amis de Sceaux » ; honneur redoutable et tâche difficile car la préparation d'une exposition exige de patientes recherches, beaucoup de science et de dévouement.

L'organisation fut l'œuvre de la présidente, secondée par Mlle Pila, bibliothécaire de la ville, efficace secrétaire de l'association.

Une bonne moitié des pièces sélectionnées provint des collections publiques dont la liste figure au début du catalogue. Deux d'entre elles tiennent une place à part : le musée de l'Ile-de-France, comme on pouvait s'y attendre quand on connaît son conservateur en chef, et l'autre, plus imprévu, les Archives de Paris.

Le premier fit, entre autres prêts, exécuter, à cette occasion, une maquette du petit parc à l'époque du bal et des débuts du chemin de fer. Cette maquette, avec l'excellent montage audio-visuel dû aux équipes conjuguées des « Amis de Sceaux » et de la Maison des Jeunes et de la Culture, furent les grandes attractions de l'exposition.

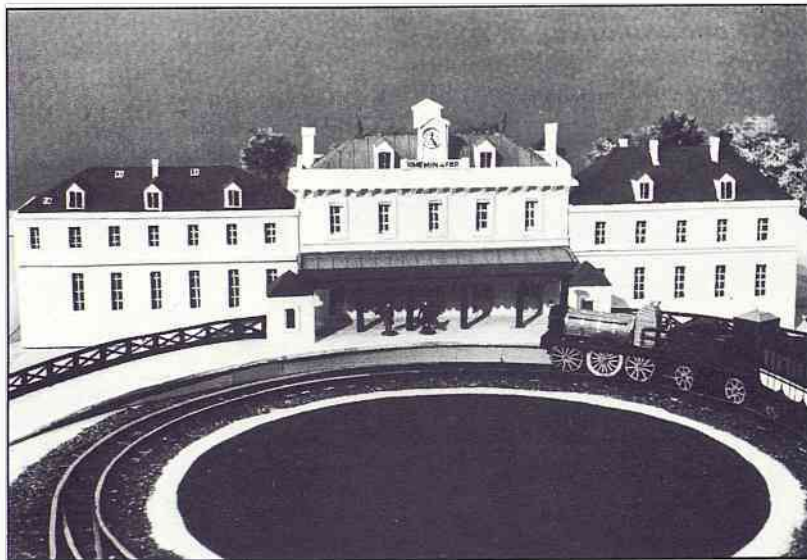
Le remarquable fonds retrouvé aux Archives de Paris permit à Mme Rambaud d'évoquer, à travers cent cinquante ans, l'histoire encore peu connue de la société propriétaire du jardin et des eaux de Sceaux. Une présentation très structurée de cette nette contribution à l'histoire sociale de notre ville, complétée par les admirables plans aquarellés de Jean-Louis Sinet, sortis libéralement de leurs armoires par les services techniques municipaux, rendaient très accessibles ces documents un peu sévères.

Mais le charme de l'exposition, maintes fois noté sur le livre d'or mis à la disposition des visiteurs, est dû aux collections privées. Des plus grandes aux plus petites, des bien



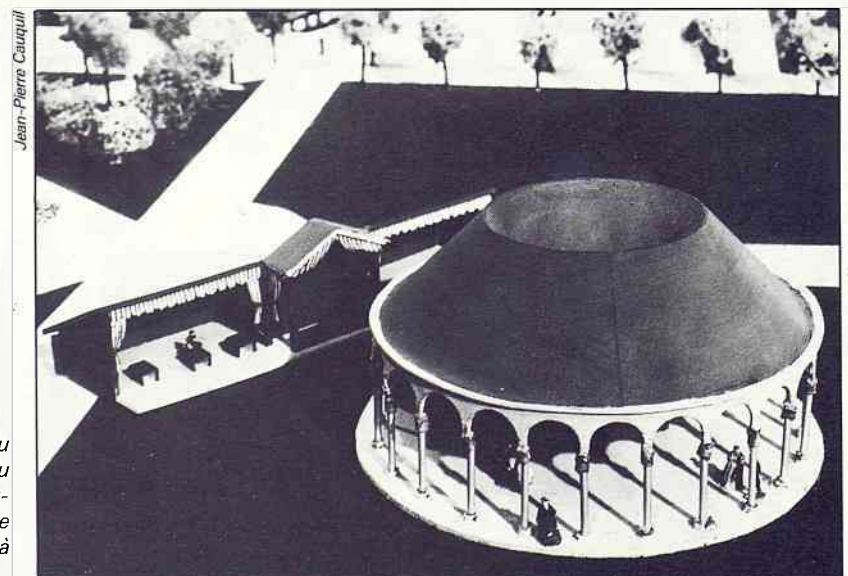
Jean-Pierre Cauquill

Une vue de l'exposition montrant la reconstitution de la tente qui abrita le bal à ses débuts. Au centre, la maquette de la partie Est du Jardin de la Ménagerie.



Jean-Pierre Cauquill

Maquette du débarcadère de la gare du chemin de fer de Sceaux vers 1848, réalisée par G. Bruchet pour le musée de l'Ile-de-France à l'occasion de l'exposition.



Jean-Pierre Cauquill

Maquette de la Rotonde du bal, construite en 1802 et du café datant de 1822, exécutée par G. Bruchet pour le musée de l'Ile-de-France à l'occasion de l'exposition.

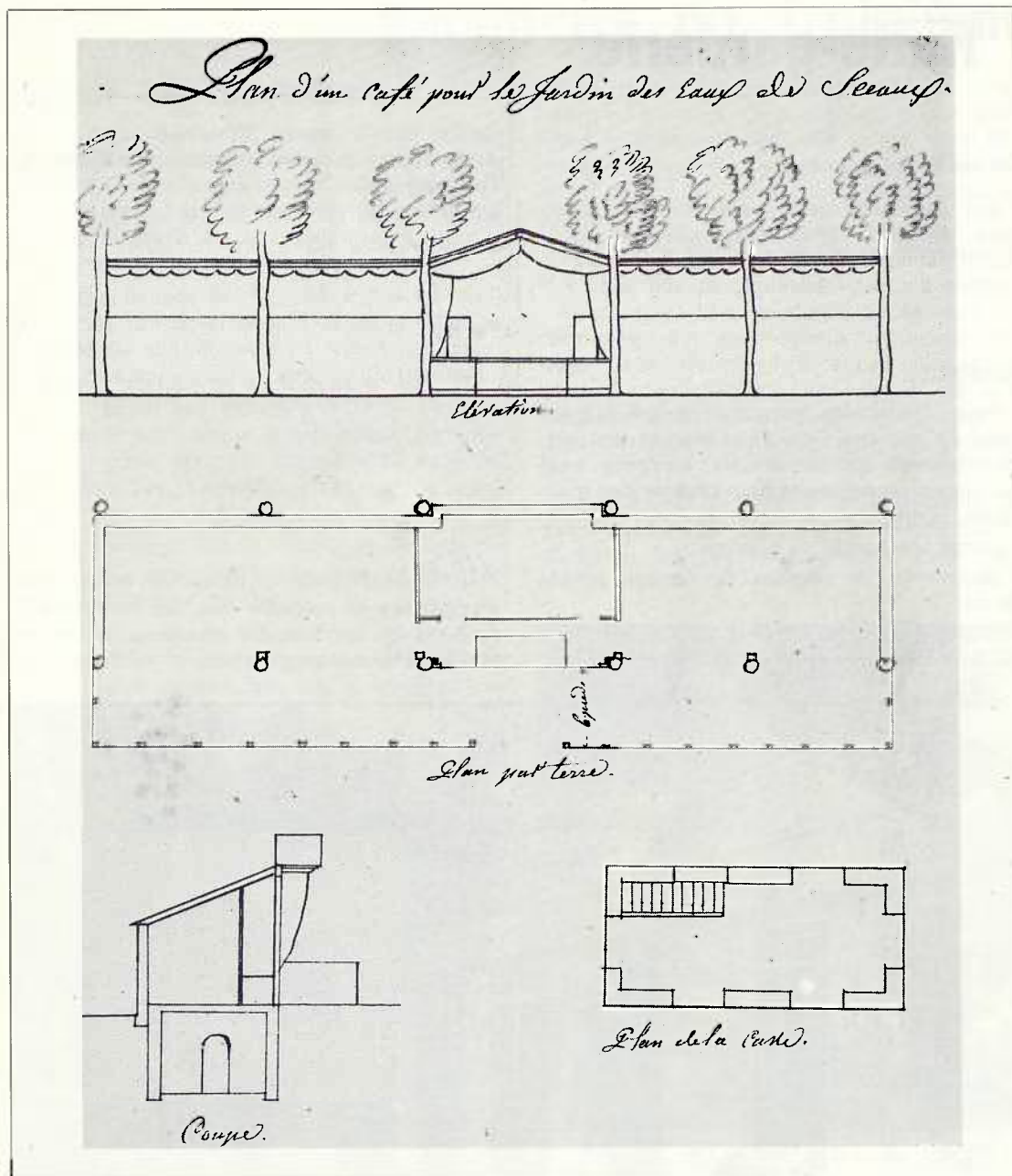


Jacques BONNEMAIN
Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX
GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUES
ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD



31, rue Houdan
(1^{er} étage) -
92330 SCEAUX
Tél. 660.59.27

Bal de Sceaux : l'exposition



Le plan du café découvert dans les Archives de Paris servit de modèle au maquettiste.

connues aux ignorées, elles s'ouvrirent, de proche en proche, avec une générosité qu'on n'eût pas osé espérer. Ce n'est pas le moindre mérite des « Amis de Sceaux » que d'avoir gagné la confiance des collectionneurs expérimentés et d'avoir su faire comprendre aux collectionneurs plus novices ou plus timides que de modestes souvenirs avaient aussi leur prix. On doit aux uns et aux autres une moitié des pièces exposées et presque toute l'iconographie. Sans cette contribution exceptionnelle, l'exposition n'aurait pas eu sur le public l'impact qui a été le sien.

L'atmosphère du bal ? Victor Hugo la vécut,

Balzac la raconta, les ombres d'Adèle et de Laurence planèrent sur les belles vitrines qui leur furent consacrées. Mais plus encore que les grands souvenirs, c'est l'ensemble des autres qui recréa cette atmosphère : chansons de Palloy, récit oublié du Journal des Dames, affiches, caricatures, romances ou même carte d'entrée et jeton de voiturier, pour finir par la jolie robe de soie puce ornée de branches de lilas que porta Albertine Ziegler, épouse du menuisier Voru, à l'un des derniers bals de Sceaux.

Replacée dans le cadre de la ville, de son passé ancien ou même d'hier, l'exposition,

grâce aux contributions de Micheline Henri, d'Armelle Herr, de Renée Lemaître, d'Odette de Loustal-Croux, de Thérèse Pila et de François-Charles Schlutz, apporta au public beaucoup plus qu'il n'attendait.

Séduit, dès l'abord, par la présentation claire des vitrines rassemblées sous la tente qui évoquait celle de 1799, « cousue main » par Mme Dussourt, comme la première l'avait été par les « dames de Sceaux », les visiteurs étaient conquis tant par les documents sélectionnés que par l'accueil qu'ils recevaient. Aussi vint-il à l'exposition plus deux mille personnes, de Sceaux et d'ailleurs, de tous les milieux, de tous les âges. Les uns se penchaient longuement sur les plans, le tracé ancien des rues, la métamorphose de la vieille gare et de ses environs ; les autres retrouvaient avec joie, grâce aux cartes postales, l'ambiance du Sceaux de leurs parents, ou, avec nostalgie, une maison chère, aujourd'hui disparue. Que de jardins dans les tableaux de Champin, quelle belle campagne dans les gravures d'autrefois !

Telle vieille dame, après avoir contemplé les souvenirs des autres osa montrer les siens ; telle jardinière du marché, renommée pour ses jolis bouquets, ayant reconnu dans une vitrine la photographie du curé qui lui avait fait faire sa première communion, remonta l'escalier pour la fleurir et, du même coup, celle des fondateurs des « Amis de Sceaux » ; tel général fut tout heureux de retrouver la sienne qu'il avait oubliée en la personne d'un jeune garçon du Club Scéen, tenant fièrement sa raquette à côté du grand Christian Boussus, gloire du tennis des années trente ; Maître Venot, lui-même « charmé » par l'exposition où ses prédécesseurs étaient « présents », traduisit en termes émus, sur le livre d'or, les sentiments de tous.

Et voici, pour finir, la plus jolie histoire : un petit « Sébastien », d'une dizaine d'années, fut amené par son école. On remarqua qu'il s'arrêtait avec émerveillement devant les pièces exposées. Une fois, il revint tout seul. Hélas, c'était le dernier jour et les objets disparaissaient un à un. « Alors, on ne les verra plus, toutes ces jolies choses ? » demanda-t-il tout désolé. Puis, soudainement rassénéralé : « Je vais emporter un souvenir », et il ramassa une étiquette pour « la coller sur son cahier ». C'était celle de la robe d'Albertine Voru.

Il ne nous reste plus qu'un devoir, celui de remercier le conseil municipal et M. Guldner, maire de Sceaux, d'avoir rendu possible cette remarquable manifestation, exemplaire et unanime.

Colette MEUVRET
Archiviste-paléographe

CREPERIE
de 16 h. à 22 h.
fermé le dimanche

AUX MARÉCHAUX
BAR-RESTAURANT

20, rue du maréchal-Foch - Sceaux - Tél. 661.21.41

CREPERIE
de 16 h. à 22 h.
fermé le dimanche

ACTION SOCIALE

Halte-garderie

Les vacances sont terminées.

Parents de jeunes enfants, la halte-garderie municipale du 3, rue des Clos Saint-Marcel (Tél. 702 16 10) est à votre service.

Pensez à l'utiliser !

En cette période de rentrée, il est sans doute utile de rappeler aux parents de jeunes enfants que la halte-garderie municipale est à leur disposition pour accueillir, **de façon occasionnelle**, leur enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Quelques renseignements utiles

Personnel

Le personnel de la halte-garderie est composé de :

- une directrice ;
- deux éducatrices de jeunes enfants pour la section des grands ;
- deux auxiliaires de puériculture et une berceuse de crèche pour la section des petits ;
- une femme de ménage.

Activités

Les enfants peuvent jouer dans le grand jardin lorsque le temps le permet. Les animatrices proposent également des activités d'intérieur : peinture, collages, puzzles, lecture, etc. Quand le nombre d'enfants le permet, une activité « pâtisserie » est organisée, avec la participation des parents.

Ouverture

La halte-garderie est ouverte toute l'année sauf les samedis, dimanches et jours fériés. La veille des jours fériés, la fermeture a lieu une heure plus tôt.

Les horaires sont les suivants :

- lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Repas

Du mardi au vendredi, un repas, **apporté par les parents**, peut-être pris sur place, avec possibilité de réchauffage ; sous réserve toutefois que l'enfant soit inscrit la veille soit sur place, soit par téléphone.

Ce qu'il faut apporter

Les parents doivent fournir changes, biberons, serviette, repas (éventuellement), goûter. Il est indispensable d'inscrire le nom de l'enfant sur ses vêtements et son sac.

Inscription

Pour la première inscription qui se fait sur place (3, rue des Clos Saint-Marcel), les renseignements et documents suivants sont demandés, notamment pour profiter des meilleures conditions :

- carnet de santé de l'enfant ;
- déclaration de revenus de l'année précédente ;
- justification de domicile pour les habitants de Sceaux ;

- profession du père - nom et adresse de l'employeur ;
- numéro de sécurité sociale du père ;
- numéro des allocations familiales.

Tarifs

Ils sont calculés selon le quotient familial : 6,60 F - 5,50 F - 4,40 F par heure.

Un conseil enfin : lorsqu'un enfant est amené pour la première fois, les parents doivent prévoir un temps d'adaptation avant de le laisser plusieurs heures.



Les enfants, au calme, dans un grand jardin

Facile à monter, simple comme bonjour.

cuisines
kit bonjour

LE CHOIX : rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.
LA MAIN : vous assemblez vos éléments pré-montés.
LE PRIX : dépensez moins d'argent.
LE RESULTAT : du professionnel.

80, avenue Aristide Briand
92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101, avenue d'Italie
75013 PARIS - Tél. 586.57.64

ACTION SOCIALE

Vacances du troisième âge

Séjour en Yougoslavie

Les responsables du Bureau d'Aide Sociale ont été bien inspirés en choisissant comme lieu de séjour, pour les personnes âgées, les côtes de la Dalmatie en Yougoslavie. Tous ceux qui en ont bénéficié les en remercient bien chaleureusement.

Quel splendide lieu de séjour : la transparence de l'air et la beauté de la lumière, le pittoresque du paysage, la végétation luxuriante des résineux, dominée par de nombreux cyprès, forment un paysage de rêve.

La mer aux teintes changeantes, dominée par les côtes abruptes hérissées de caps ou de presqu'îles, semblable à un lac de montagne, est d'une grande beauté.

Une terrasse face à l'hôtel, abritée par de très beaux pins permettait dans ce lieu privilégié d'admirer la mer.

Les deux séjours ont eu l'heureux privilège de bénéficier d'une température très agréable : ciel d'un bleu très pur, paysage d'une beauté rare.

Et de belles excursions nous ont permis de découvrir ses principales beautés !

Villes anciennes avec leurs remparts parfois bien conservés, cités qui ont gardé le charme du passé et un riche patrimoine : églises, palais et musées qui permettent l'évocation d'un lointain passé, lorsque les habitants ont lutté contre l'envahisseur musulman. Dubrovnik est une ville-musée classée monument historique. Grand étonnement : je croyais que Roland était mort à Roncevaux. Et bien non,



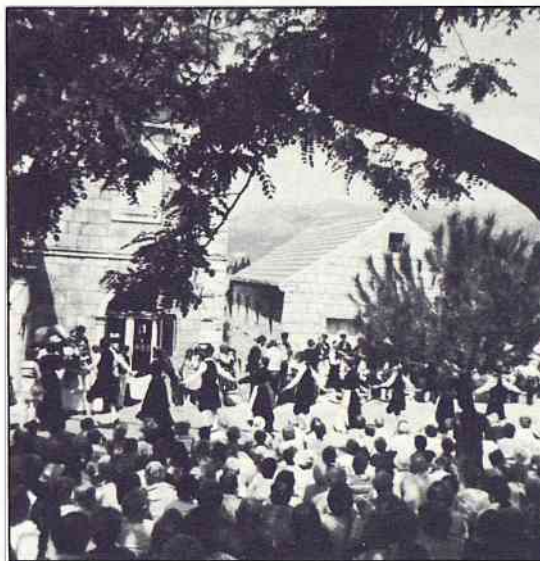
Dubrovnik

j'ai appris qu'il est allé dans cette région combattre les infidèles. On a érigé sur la plus belle place de Dubrovnik une belle statue. Il est fièrement campé sur son socle, sa durandal, droite devant lui. Pieusement, on en garde le souvenir.

La légende n'est-elle pas toujours plus belle que l'histoire ?

Quels splendides paysages avons-nous pu contempler lors de la visite des gorges de Kotor : son splendide fjord et ces villes et villages à demi détruits lors de la dernière secousse sismique. Et quelles vues magnifiques, qui nous laissèrent un souvenir inoubliable.

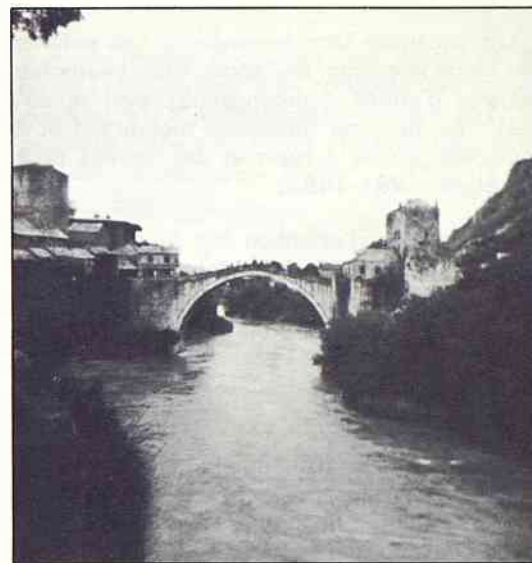
Nous avons pu admirer les spectacles de haute qualité des danses des groupes folkloriques et les costumes anciens d'une très grande beauté.



Cilipi : la sortie de la messe

On n'a pas oublié les absents et les valises renfermaient au retour beaucoup de souvenirs. Les ressources du commerce local étant limitées, on trouvait ce qu'on désirait dans les boutiques colorées des gitans.

Le marchandage s'impose et on assistait à des scènes animées et pittoresques. Obtenir qu'un gitan proposant une marchandise à 3 000 dinars cède cet article à moins de 1 000 dinars est un exploit remarquable. Palabres interminables et puis le grand jeu, faux départs, faux retours ; démontrer la précarité de ses moyens, faire appel aux sentiments, voilà la véritable comédie humaine à laquelle il fallait se livrer avec art et persuasion.



Mostar

Mesdames, vous êtes expertes en la matière ! grand est votre talent et volontiers nous reconnaissons votre supériorité. Bref, une scène du théâtre italien du 16^e siècle.

Notre séjour dans cette région, encore peu connue de nos compatriotes, nous laissera des impressions inoubliables. Il faut dire aussi que la bonne humeur et la bonne entente régnaient entre nous.

Aussi devons-nous remercier Monsieur le Maire et les membres du Bureau d'Aide Sociale qui ont tout mis en œuvre pour que nos vacances se déroulent dans les meilleures conditions.

P. CARAMAN

PERMANENCE « TROISIÈME ÂGE » À LA MAIRIE

La permanence du mercredi 4 novembre 1981 est exceptionnellement reportée au vendredi 6 novembre.

Rappel : ces permanences sont assurées par M^{me} Streit, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h, à la Mairie.

Economisez jusqu'à 50 % sur l'achat d'une cuisine installée.

LE CHOIX : rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.

LA MAIN : vous assemblez vos éléments pré-montés.

LE PRIX : dépensez moins d'argent.

LE RESULTAT : du professionnel.

80, avenue Aristide Briand
92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101, avenue d'Italie
75013 PARIS - Tél. 586.57.64

cuisines
kit bonjour

ASSOCIATIONS

Les samedis musicaux de Sceaux

Les vacances sont terminées... Les enfants ont repris le chemin de l'école. Mais l'automne apporte d'autres compensations bien agréables : les activités musicales reprennent et il faut déjà penser à réserver ses soirées pour la saison 1981-1982.

Nous attirons l'attention des parents sur les concerts de 17 h 30, spécialement adaptés au jeune public. Au cours de cette animation musicale, les musiciens commentent les œuvres interprétées et présentent leurs instruments aux enfants, ce qui favorise souvent un dialogue très instructif et passionnant.

Sept concerts d'abonnement à 20 h 45, avec animation pour les jeunes à 17 h 30, sous la direction artistique de M. Alfred Loewenguth, auront lieu pendant la saison 1981-1982, dans la salle des Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau.

Programme du 1^{er} trimestre :

- Samedi 24 octobre : L'ensemble 12 interprétera Jean-Sébastien Bach ;
- Samedi 19 décembre : « Concert à Vienne » (Mozart, Schubert, Schönberg), interprété par le Quatuor Via Nova.

Ce programme est susceptible de modifications.

Pour tout renseignement ou adhésion, s'adresser au secrétariat des Samedis Musicaux de Sceaux, 21, rue des Écoles (M.J.C.) Tél. 350 05 96.

Club des Aînés

Les diverses activités du Club des Aînés reprennent au mois d'octobre :

- tous les lundis à 14 h 30 : rencontres, jeux, inscriptions ;
- tous les mardis à 16 h : groupe d'étude de l'espagnol ; à 17 h : groupe d'étude de l'anglais ;
- tous les mercredis à 14 h 30 : rencontres, jeux ;
- tous les vendredis à 14 h 30 : rencontres, jeux, ateliers ouverts.

Renseignements et inscriptions au Club des Aînés, 95, rue Houdan les lundi, mercredi et vendredi de 14 h 30 à 17 h - Tél. 661 68 45.

Collège Universitaire Fontenaisien

Le Collège reprend l'ensemble de ses activités.

Comme les années précédentes, les conférences-débats organisées par le Collège seront données :

- les lundi, mardi, vendredi à 15 h à Fontenay-aux-Roses ;
- le jeudi à 15 h, en alternance à Bourg-la-Reine et Sceaux.

La cotisation de 80 F par an ouvre droit, sans condition de résidence ou d'âge, à la totalité des activités du Collège. Nous invitons les Scéens intéressés à s'inscrire ou se réinscrire sans attendre les séances inaugurales.

A cet effet, des permanences sont ouvertes :

- depuis le 7 octobre 1981, à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, le mercredi de 15 h à 17 h ;
- depuis le 8 octobre 1981, au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi de 14 h à 16 h.

Le programme complet de la saison y est disponible.

La séance solennelle de rentrée se tiendra le lundi 9 novembre à Fontenay-aux-Roses, au cours de laquelle Léopold Sedar Senghor, de l'Institut, parlera de « *L'inspiration poétique, ses sources, ses caprices* ».

C'est le 12 novembre que l'antenne de Bourg-la-Reine recevra Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, qui traitera de la question : « *L'indépendance énergétique est-elle possible ?* ».

Pour sa reprise d'activité, le 19 novembre, l'antenne de Sceaux accueillera dans la salle de l'ancienne Mairie entièrement rénovée, Jean Fourastié, de l'Institut, dont le sujet de la conférence est : « *Conception du monde et morale en 1981 : science et foi* ».

M. BALDENSPERGER

Guides et Scouts d'Europe

Les camps d'été des cinq unités de nos groupes locaux se sont tous merveilleusement bien déroulés. En juillet, les guides ont été chercher le soleil sur les bords du Tarn pendant quinze jours. Les Scouts sont partis découvrir l'agriculture du plateau du Larzac, et ont pu mieux connaître cette profession. Les Louveteaux, en septembre, sont partis découvrir la belle nature du Perche et de la forêt de Rambouillet, alors que les Louvettes ont exploré les confins de la Normandie.

Les vacances sont maintenant finies ; les activités de nos unités reprennent, sans perdre

Sceaux-Accueil

Des amis dans la ville

Plus de 400 noms de villes sont suivis du mot « *accueil* » ; des bénévoles y consacrent leur temps et leurs efforts. Depuis 1972 à Sceaux, nous nous proposons de vous accueillir et de vous aider à l'occasion de votre installation parmi nous. Pour répondre à votre attente, nous sommes à votre disposition à la permanence, tous les lundis de 14 h à 16 h 30 à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles (sauf pendant les vacances scolaires, les goûters, les conférences). Un fichier de bonnes adresses peut être consulté.

Pour vous connaître et vous rencontrer, diverses activités vous sont proposées : goûters, conférences, visites de Paris (expositions, musées, promenades), cercles de lecture, sorties littéraires, rencontres cinéma, soirées théâtre, bridge, marche, ping-pong, bricolage, travaux manuels, dépannage jeunes mamans...

Au rythme des numéros du bulletin municipal, des animatrices vous présenteront leurs activités.

Vendredi 20 novembre prochain à 20 h, salle de l'ancienne Mairie, nous vous proposons un buffet campagnard qui sera suivi d'une causerie avec projection de diapositives : « *Courir ou voyager à la voile* » par Francis Fréon, coéquipier d'Éric Tabarly.

Les inscriptions auront lieu à partir de fin octobre à la permanence, les lundis de 14 h à 16 h 30, à la Maison des Jeunes et de la Culture.

Pour tous renseignements :

- Présidente : Marina Zeltzman - Tél. 702.30.78.
- Vice-Présidentes : Huguette Brault - Tél. 702.94.18 ; Clo Sevaux - Tél. 350.77.61.
- Trésorière : Christiane Balcet - Tél. 350.12.48.
- Secrétaire : Gisèle Pinson - Tél. 702.27.55.

START-RITE
KICKERS
LITTLE MARY

Clémentine
CHAUSSURES POUR ENFANTS

TROTTY
BEVERLY
BABYBOTTE

10, rue des écoles - SCEAUX tél. 702.04.86

ASSOCIATIONS

Association des anciens combattants de Sceaux

Nécrologie

L'un de nos bons camarades vient de nous quitter. Il s'agit d'**Hector GUTMAN** né le 7 novembre 1909 et domicilié 6, place du Général-de-Gaulle à Sceaux.

Hector Gutman avait été incorporé au début de la dernière guerre au 3^e train-auto et avait été fait prisonnier. Adhérent à l'association depuis octobre 1973, il était très estimé de tous ses camarades.

Une délégation groupée autour du drapeau de l'association l'a accompagné à l'église et au cimetière de Sceaux où il repose désormais.

Nous renouvelons à sa famille nos très vifs regrets pour cette disparition.

Notre ami **Raymond POUTIER** nous a quittés brusquement le 2 août, dans le Sud-Ouest où il se reposait.

Né en 1897, Raymond POUTIER s'était engagé dans l'Infanterie en 1915, et y avait été blessé alors qu'il était parvenu au grade d'aspirant. Reversé dans l'aviation, il était devenu sous-lieutenant pilote dans la reconnaissance.

Au début de la Seconde guerre, il a pris le commandement d'un groupe d'aviation, et, après l'Armistice, il s'est retrouvé à Alger où

il a été successivement : directeur du personnel de l'aviation d'Afrique, commandant en second de l'aviation en Algérie, puis commandant des services de l'Air. Il a ensuite joué un rôle actif dans les campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. Il avait cessé son activité militaire le 1^{er} avril 1950, avec le grade de colonel.

Ses mérites de combattant des deux guerres lui avaient valu la Croix de guerre avec quatre citations, la Médaille du combattant volontaire, la Médaille des évadés, la Médaille du Nicham-Iftikar, et il avait été élevé au grade de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur le 1^{er} juillet 1950.

Après son départ de l'Armée, Raymond POUTIER n'était pas resté inactif et avait exercé la profession d'agent immobilier et les fonctions de syndic de la Chambre syndicale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France. En outre, s'intéressant aux affaires publiques, il avait été élu conseiller municipal de Sceaux et député de la Seine.

Raymond POUTIER était entré à l'association en 1952 et, très vite, il avait été élu au conseil d'administration dont il suivait assidûment toutes les réunions et manifestations. Les avis pertinents qu'il émettait à chaque occasion étaient toujours très écoutés et suivis, et son patriotisme était un bel exemple ; l'association perd en lui un membre éminent qui ne laissera que des regrets.

A sa famille endeuillée, les membres du bureau renouvellent leurs condoléances émues qui n'ont pu être présentées de vive voix, les obsèques ayant eu lieu à Rochefort-sur-Mer, sa ville natale.

Permanence

La permanence, qui se tient le premier dimanche de chaque mois à 10 heures dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie, a repris dimanche 4 octobre après l'interruption des mois d'été.

Tous les anciens combattants de quelque génération que ce soit y sont reçus et conseillés en ce qui concerne leurs droits.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Comme chaque année, le conseil d'administration va organiser la journée qui comportera, outre le défilé et la cérémonie au Monument aux Morts, préparés par la municipalité, un vin d'honneur aux baraquements et le repas traditionnel à l'ancienne mairie. Les adhérents seront informés en temps utile.

Le Président,
Georges BRIZOU

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

Comité de Sceaux

Comme chaque année, nous nous sommes réunis au Monument aux Morts le 19 mars 1981 pour commémorer le 19^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, et surtout pour rendre un solennel hommage à la mémoire de tous nos camarades tués ou blessés dans cette guerre.

Cette cérémonie qui s'est déroulée dans la simplicité n'a pas été dénuée pour autant d'un recueillement profond. La Croix du Combattant a été remise officiellement à cinq de nos adhérents : Michel Aupetit ; Marcel Bardet ; Guy Desnoyer ; René Flament ; Raymond Fort.

Nous adressons à ces heureux récipiendaires nos vives félicitations.

Malgré les tumultes et les pressions de tous ordres, notre rassemblement d'anciens combattants d'AFN est et doit être, nous le rappelons, exempt de toute discrimination politique, raciale, philosophique ou religieuse.

A Sceaux, nous nous attachons à maintenir cette ligne de conduite qui est fondamentale pour l'intérêt de tous.

Le Président,
Roland FOURNIER

Lions Club de Sceaux

Composition du bureau pour l'exercice 1981-1982

Président : Frédéric TOBELLEM.

Président sortant : Antoine AMANTIA.

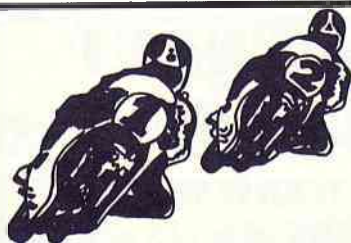
1^{er} Vice-Président : Jean-François DURAND.

2^e Vice-Président : Pierre MICHEL.

Secrétaire : Michel DUC.

Trésorier : Jacques LEMONNIER.

Président de la commission des relations publiques : Philippe VALAT.



SCEAUX AUTO-ÉCOLE

53, rue de Fontenay

Tél. 661.21.81

permis voiture : formation accélérée et traditionnelle

PERMIS MOTO
A 1 - A 2 - A 3

ASSOCIATIONS

Association sportive « Boule de Sceaux »

Inauguration des nouveaux terrains de jeux

Tandis que débutaient les Fêtes de Sceaux dans les allées du jardin de la Ménagerie, l'Association Sportive « Boule de Sceaux » a inauguré, le samedi 13 juin 1981 à 15 heures, les nouveaux terrains de jeux récemment construits par les soins de la municipalité, à proximité immédiate du terrain principal.

M. Guldner, maire de Sceaux, a bien voulu honorer de sa présence cette manifestation. Il était accompagné de MM. Herzog, premier adjoint, Oheix, maire adjoint et président du comité municipal des fêtes, Jechoux, maire adjoint et président de l'Office Municipal des Sports, Philippe, maire adjoint, Laurent, conseiller municipal, ainsi que MM. Fremaux, directeur de l'OMS, Simonnet et Rouillard, des services techniques de la ville.

Les sociétaires étaient au complet autour de leur président, M. Charles Chadenier; était également présent, pour la circonstance, un ancien président de la société, M. Robert Bonot.

Dans son allocution de bienvenue, M. Chadenier adressa, tout d'abord, ses remerciements à la municipalité pour les magnifiques installations mises à la disposition de l'association qui peut désormais évoluer dans un des plus beaux cadres boulistes de la région et exprima à monsieur le maire, au nom de la société et en son nom personnel, le témoignage de sa profonde gratitude.

Il retraça ensuite brièvement l'histoire de la Boule Scéenne dont la création remonte à 1953 et, après avoir rappelé les principaux succès remportés par le club au plan régional ou national, il mit principalement l'accent sur l'ambiance familiale et l'esprit de camaraderie qui règnent au sein de la société.

Dans sa réponse, M. Guldner se félicita du dynamisme dont fait preuve, sur le plan sportif, le club bouliste local et donna à ses dirigeants l'assurance qu'il le range parmi les associations les plus actives de la ville.

Conformément à la tradition, M. Guldner coupa ensuite, sous les applaudissements de la foule, le large ruban aux couleurs de Sceaux que l'on avait tendu à l'entrée des nouveaux jeux, et un pot de l'amitié, délicatement préparé par Mmes Chadenier, Lacoste et Bailleul, fut offert à l'ensemble des participants pour clore cette sympathique manifestation.

Compétitions des fêtes de Sceaux

Concours de pointage

Cette épreuve s'est déroulée durant tout l'après-midi du samedi 13 juin, sur les terrains qui venaient d'être inaugurés. Elle connut un très grand succès.

Les organisateurs enregistrèrent un nombre record de participants et une foule nombreuse salua de ses applaudissements les performances réalisées.

Challenge du Comité municipal des fêtes

32 doublettes toutes catégories.

L'équipe locale, composée de Geschieck et Fachaux, s'est inclinée en finale devant Lucca d'Epina-sur-Orge.

A noter qu'au stade des demi-finales, trois équipes de la Boule de Sceaux étaient encore en lice.

Coupe de Sceaux

Servant de concours complémentaire au challenge du Comité des Fêtes, cette compétition a réuni 16 doublettes toutes catégories.

Elle a vu la victoire de l'équipe locale : Lacoste Lucien et Roy Bernard, sur la doublette Carcanade de Châtenay-Malabry.

Challenges des jeunes du Comité Municipal des Fêtes

Poursuivant inlassablement sa politique en faveur des jeunes, le président Chadenier avait tenu, comme les années passées, à inscrire au programme des fêtes de Sceaux, une épreuve réservée aux jeunes (minimes et cadets) de la région Ile-de-France.

Réunissant 64 joueurs, cette compétition connut un très grand succès sportif et permit de voir évoluer, dans une tenue exemplaire, les meilleures équipes de la région.

Le Challenge « Jeunes » du Comité des Fêtes, doté de quatre coupes aux champions et de quatre médailles aux sous-champions, a été remporté par la quadrette Guiban de la Boule du 12^e qui battit celle de Martinez de Châtenay-Malabry, cette dernière recevant la coupe Coca-Cola.

Réconfortées vers 16 heures par une bonne collation offerte par l'ASBS et par des boissons rafraîchissantes offertes par la Société Coca-Cola, les jeunes équipes reprirent leurs affrontements amicaux.

Le deuxième concours, mettant aux prises 32 joueurs, dont l'enjeu était la Coupe Charles « Lolo » Berger, doté de quatre coupes aux champions et de quatre médailles aux sous-champions, a vu la victoire de Gibot d'Aubervilliers sur Lathuilière de Vanves.

Toutes les équipes participantes ont été récompensées et reçurent des organisateurs des breloques-souvenirs.

A l'issue de ces nombreuses manifestations, les dirigeants de l'Association Sportive Boule de Sceaux ne sauraient manquer de remercier chaleureusement les commerçants et artisans qui, par leur générosité, permirent l'organisation d'une importante tombola et la distribution de très nombreuses enveloppes-surprises.

Pour compléter le panorama de l'activité de la Société au cours du printemps dernier, rappelons la compétition de haut niveau qui s'est déroulée le dimanche 3 mai à Sceaux.

La première épreuve, dotée du challenge de l'Office Municipal des Sports, a réuni 32 quadrettes propagande toutes catégories.

Les meilleures équipes de deuxième et troisième divisions de la région étaient présentes sur les jeux.

Résultat : Meyssonier d'Aubervilliers a battu Keherno de Sèvres en finale.

Défendant brillamment les couleurs du club, notre équipe locale, composée de Lacoste, Roy, Fachaux et Geschieck, s'est inclinée en demi-finale seulement.

Le concours complémentaire de 16 quadrettes, doté du challenge du Bulletin Municipal d'Information, s'est soldé par la victoire de Velardo de Clamart sur Le Floch du Lac Saint-James.



MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 — 237.23.10

VITRERIE — DEMI-GROS — DÉTAIL — ENCADREMENTS

ISOBAIE

TOUJOURS GAGNANT CHEZ SPORT 2000

SPORTS SCÉENS

N°1 DU SPORT

112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67



ASSOCIATIONS

Vélo Club Scéen

Malgré un été au temps incertain, les sportifs du Vélo-Club Scéen ont poursuivi leur objectif en remportant des victoires, des prix d'équipe et des places d'honneur dans les différentes épreuves.

Les juniors, seniors et cadets dans la course

Pour les juniors et les seniors le palmarès est déjà bien prometteur :

- François Soun (senior) a remporté trois victoires qui lui ont valu son changement dans la catégorie supérieure des seniors ;
- Franck Paris (junior) a également remporté trois victoires, dont une qui lui a valu le titre de champion junior des Hauts-de-Seine.

Les juniors et seniors du VCS ont également remporté trois victoires sur piste à Saint-Pierre d'Oléron, ainsi que trois victoires en prix d'équipe à Orly-sur-Morin, Orsay et Mantes-la-Jolie.

Le challenge Mexico 2000 (épreuve sélectionnant la première équipe de l'Île-de-France, et ouverte aux 30 premières équipes sur 272 inscrites) a été remporté par Franck Paris.

De nombreuses places de 2^e et 3^e dans les inter-clubs confirment l'esprit de camaraderie et la bonne humeur qui règnent entre le directeur sportif, Gérard Wirtzler, les dirigeants et les coureurs.

La section cadets promet de futurs beaux résultats, grâce à l'ambiance qu'ont su créer Jacky Morel et René Legrand.

Section cyclotouriste

Cette année, les cyclos ont eu un programme très chargé, et certains n'ont pu honorer de leur présence les sorties cyclos du VCS qui avaient lieu chaque dimanche.

58 participants du VCS ont obtenu des brevets Audax sur différentes longueurs de parcours, dont J. Marie et P. Lelay qui ont participé au 1^{er} brevet Audax Paris-Libourne (600 km).

Dans le circuit des Vosges (220 km), il n'y avait qu'un seul participant du VCS : Weber.

Épreuve Paris-Brest-Paris

Objectif n° 1 de la saison cyclotouriste, cette épreuve de 1 200 km qui n'a lieu que tous les cinq ans, fut la grande réussite du VCS, option cyclotouriste, avec 6 participants ayant tous terminé dans les délais et en très bonne forme : R. Bonnemaïson, J. Marie, A. Maréchal, B. Sinner, Lolo Berger, M^{me} Sinner, accompagnés par le soigneur Jacky Morel.

Semaine fédérale des cyclos à Libourne

Cette épreuve qui a eu lieu du 3 au 8 août a réuni 3 000 participants. Le président Lolo Berger y représentait les couleurs bleu et jaune de la ville de Sceaux et du VCS. L'épreuve consistait à parcourir pendant 6 jours, 6 circuits différents fléchés, allant jusqu'à 157 km.

5^e brevet de la montagne de Reims

Cette épreuve de 160 km eut lieu sur un terrain très accidenté. Y participaient M. Jacques Marie, M. et M^{me} Sinner, et MM. Weber père et fils.

A noter notre équipe mixte : Bernard et Nicole Sinner qui ont représenté le VCS dans de nombreux brevets-concentrations de cyclos.

Les sorties du dimanche pour les cyclos ont repris depuis le 6 septembre. Le départ a lieu sur le parking du Petit parc.

École de cyclisme du VCS

Après 10 mois d'exercices, nos enfants de l'école de cyclisme, tous Scéens de 10 à 13 ans, ont disputé au cours des mois de mai et juin, différentes épreuves d'adresse, d'endurance et de résistance :

- la 1^{re} épreuve disputée au parking de la gare de Sceaux comprenait : un passage entre 40 quilles espacées de 2 m en 2 m, à faire aller et retour sans perte d'équilibre et sans toucher les quilles, et un circuit d'adresse de 200 m à faire 10 fois, avec demi-finale et finale (sprints départ arrêté) ;
- la 2^e épreuve eut lieu sur le tour de l'aérodrome de Villacoublay (sur terrain plat) ;

- la 3^e épreuve consistait en un circuit de 1 km dans Sceaux, à faire 7 fois, avec la côte de la rue de la Chrétienté.

Résultats :

- 1^{re} épreuve : J.-M. Vanstaen, J. Bothineau, R. Vidalenc, A. Mouchot, F. Briet, C. Léger, P. Arnoux, J. Miquel, M. Mouchot, F. Mouillefarine.
- 2^e épreuve : J.-M. Vanstaen, C. Léger, A. Mouchot, F. Briet, P. Arnoux, E. Barrault, J. Miquel, T. Anfray, M. Mouchot, P. Mugnier.
- 3^e épreuve : C. Léger, J.-M. Vanstaen, F. Le Hongra, P. Arnoux, T. Anfray, A. Mouchot, M. Mouchot, P. Mugnier, F. Mouillefarine, L. Grante.

Par ailleurs, deux de nos élèves, Christophe Boucharin et Fabrice Wirtzler, font, eux, le difficile apprentissage de la piste, en participant aux « mercredis populaires » à la Cipale. A signaler à ce jour, 3 victoires en éliminatoires pour Fabrice et 3 places de 3^e en finale, ainsi que 3 places de finalistes pour Christophe. Ils seront accompagnés l'année prochaine par J.-M. Vanstaen et Fabrice Briet.

**

Les épreuves cyclistes qui ont eu lieu à Sceaux le 20 septembre, organisées par le VCS en collaboration avec le Comité municipal des fêtes, feront l'objet d'un compte rendu dans le prochain numéro du bulletin municipal.

**

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à : Gérard Wirtzler, magasin « Electrolux », rue piétonne ; René Bonnemaïson - Tél. 661 02 95 (section cyclos) ; Lolo Berger, président du VCS - Tél. 661 22 01 ; G. Duchemin, « Sireine-Auto » à Bourg-la-Reine - Tél. 664 15 03.



Paris-Brest-Paris : on reconnaît, de gauche à droite, les cyclos Bonnemaïson, Marie, Lolo Berger, Maréchal et Sinner.



réseau PEUGEOT

SIREINE AUTOMOBILE

occasion
confiance

(RN.20) ~ 12, AV. DU GENERAL-LECLERC
92340 - BOURG-LA-REINE

Le Vélo Club Scéen (VCS) est
équipé par Sireine-Automobile TEL. 664.15.03

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

service après-vente mécanique
tôlerie et peinture

ASSOCIATIONS

Centre Scéen des Amitiés Internationales (CSAI)

Délégation scénée à Leamington Spa du 5 au 8 juin 1981

Une quarantaine de Scéens, adhérents au CSAI, étaient invités à passer le week-end de Pentecôte à Leamington Spa. En fait, les candidatures à ce voyage avaient été plus nombreuses mais le nombre limité de places ne permit malheureusement pas de satisfaire toutes les demandes.

Nombre des occupants du car se rendent en Grande-Bretagne pour la première fois; aussi, dès les premières heures du voyage, leur attention est retenue à la fois par l'agréable défilé des campagnes riveraines de l'autoroute et par l'écoute des indispensables conseils des initiés aux néophytes concernant les règles de la bienséance en Grande-Bretagne: comment saluer, se tenir à table, que dire et ne pas dire... pour respecter la sensibilité de nos hôtes. Il va sans dire que toutes ces règles très formelles furent un peu plus tard largement transgressées car nos amis anglais, parallèlement instruits de nos propres particularités, adoptèrent généralement un comportement inverse de leurs habitudes pour se mettre à la mode française.

La traversée sur un confortable « ferry » crée un agréable intermède à l'heure du déjeuner. Enfin, voici les côtes britanniques et la poursuite du voyage par les verdoyantes collines du comté de Kent, Londres contournée par ses banlieues pour éviter les encombrements et l'autoroute anglaise en direction de Leamington située au centre géographique de l'Angleterre. Au micro du car, Thérèse Friberg, professeur au lycée Lakanal et angliciste éclairée, captive l'auditoire par ses commentaires sur l'histoire et la civilisation britanniques.

Le car arrive à proximité de sa destination une heure avant l'heure prévue et ce délai est mis à profit pour faire un léger détour par Warwick, voisine immédiate de Leamington. La chance est donnée aux visiteurs d'avoir accès à un ravissant jardin anglais situé au pied de l'imposante façade d'un des plus beaux châteaux forts d'Europe et bordé par la charmante rivière Avon qu'enjambe incomplètement un vieux pont écroulé; à cette heure de la journée, c'est une vision d'un romantisme saisissant. Vision trop brève car l'horaire s'impose et voici bientôt l'accueil par la Municipalité à l'Hôtel de Ville de Leamington et la répartition des visiteurs chez leurs hôtes.

La matinée du samedi est consacrée à la visite de la nouvelle cathédrale de Coventry, érigée à proximité immédiate des ruines de l'ancienne, détruite comme la plus grande par-

tie de la ville au cours des terribles bombardements de 1940, et dont les vestiges constituent un mémorial. La nouvelle cathédrale Saint-Michel, consacrée en 1962, est, dans tous ses détails d'architecture et de décoration, un chef-d'œuvre de l'art moderne auquel de nombreux pays, anciens belligérants ou non, ont apporté leur contribution.

L'emploi du temps de l'après-midi est laissé à l'initiative de chacun. Beaucoup d'entre nous se retrouveront comme par hasard sur les pas de Shakespeare à Stratford-sur-Avon, ou au manoir de Charlecote, résidence élisabethaine (16^e siècle) entourée d'un parc peuplé de cerfs, ou au château de Warwick: chambre d'apparat, donjons, chambre de torture, tour hantée...

Le soir, un dîner offert par la « Leamington International Friendship Society » (LIFS), l'équivalent de notre CSAI, réunit une centaine de personnes au Manor House Hotel. Après les « toasts » portés à l'amitié, la soirée se poursuit par un bal.

Dimanche matin, on a le temps de paresser un peu avant de se rendre à « La Maison », une très ancienne petite maison, siège de l'Anglo-French Society, qui présente une remarquable exposition des travaux de jeunes Anglais auxquels il avait été demandé de rédiger individuellement une monographie sur la France. Comme l'âge des participants est encore très tendre, on est à la fois confondu par la richesse et la variété de la documentation, le soin apporté à la réalisation de ce travail, et amusé par la façon dont les « jugements » portés sur les Français sont formulés.

L'après-midi, le car emmène les visiteurs à Birmingham pour visiter Aston Hall, vaste manoir du 17^e siècle. L'humour débridé du guide compense l'austérité du lieu.

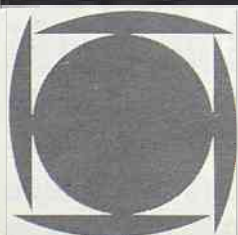
Dimanche soir, Anglais et Français sont à nouveau tous réunis pour un dîner offert par la ville de Leamington. M. Norman R. Parker, Maire de Leamington et M. Erwin Guldner, Maire de Sceaux, prononcent des allocutions pour rendre hommage à l'action des associations ayant contribué au développement et à l'épanouissement du jumelage.

Lundi, sur le chemin du retour, le car traverse le cœur de Londres pour donner à ses passagers le loisir d'admirer au passage les sites et les monuments les plus célèbres. Puis on s'arrête à Canterbury, la Rome anglicane, pour visiter la cathédrale et... se restaurer. Peu après, c'est un nouvel « intermède maritime » qui précède le long parcours en car de Calais à Sceaux, au cours duquel Thérèse Friberg ajoute, avec humour et compétence, à notre connaissance de l'Angleterre et de ses habitants.

Entre petits groupes, on échange aussi des impressions; pour beaucoup c'était une découverte, mais pour tous c'est un enchantement: la beauté des sites parcourus, la majesté et l'élégance des monuments visités, la gentillesse des hôtes rencontrés, les amitiés qui sont nées, tout a contribué à faire de ce séjour une réussite complète.

Pierre FRANÇOIS

Une rue de Stratford-upon-Avon



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

COMMUNIQUÉS

Bourses communales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles aux revenus modestes et fréquentant des établissements scolaires du second degré (lycées, collèges, collèges techniques).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires et maternelles de la ville.

Peuvent être intéressées en particulier, les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'État.

Les formules de demande doivent être remplies à la Mairie, Service des écoles, 1^{er} étage, jusqu'au samedi 31 octobre 1981 inclus. Se présenter muni :

- du livret de famille ou d'un extrait de naissance ;
- des certificats de scolarité ;
- des bulletins de salaires des trois derniers mois ;
- du dernier extrait de rôle des contributions ;
- d'une fiche de paiement des Allocations familiales ;
- des talons de pensions et retraites.

Bourses départementales d'enseignement secondaire et supérieur

Le Conseil général des Hauts-de-Seine attribue chaque année des bourses départementales d'enseignement aux candidats :

- dont la famille française (parents ou tuteurs légaux) est inscrite au rôle des contributions directes du département des Hauts-de-Seine ;
- qui poursuivent des études du niveau secondaire, technique ou supérieur dans un établissement public ou privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ;
- étrangers dont la famille réside dans le département s'ils suivent un cycle d'enseignement secondaire, sur le territoire métropolitain, s'ils sont étudiants et ne sont plus à la charge de leur famille.

Le montant de la bourse départementale est calculé en fonction des ressources et des charges familiales, ainsi que du niveau d'études et des résultats scolaires des élèves.

Les imprimés d'inscriptions peuvent être retirés à la Mairie de Sceaux, Service des écoles.

Révision annuelle des listes électorales

Les demandes d'inscription sont actuellement reçues à la Mairie jusqu'au 31 décembre 1981 inclus.

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans avant le 1^{er} mars 1982 ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1^{er} mars 1982, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit(e) sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir :

- soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'état-civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes :

Se présenter au secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée - le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues les requêtes :

- adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...);
- présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête une fiche d'état civil ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

Impôts locaux : taxe d'habitation 1982 Abattements pour personnes à charge

Avis aux contribuables

La taxe d'habitation due à raison des habitations principales est calculée sous déduction d'abattements pour personnes à charge.

Pour permettre au service des impôts de déterminer ces abattements, les contribuables dont les charges de famille se sont modifiées et ceux nouvellement installés dans la commune doivent souscrire à la Mairie, avant le 1^{er} novembre, une déclaration sur un imprimé n° 1006 mis à leur disposition dans le hall de la Mairie.

Après cette date, cette déclaration devra être adressée directement au Centre des Impôts Sceaux-Nord, 130, rue Houdan 92330 Sceaux.

Donnent droit à ces abattements :

- Les enfants considérés comme étant à charge en matière d'impôt sur le revenu :
 - âgés de moins de 21 ans ou de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études ;
 - quel que soit leur âge, s'ils sont infirmes ou s'ils accomplissent leur service militaire légal.

Lorsqu'ils sont mariés, ces enfants doivent habiter avec leurs parents ; dans ce cas, sont également comptés comme à charge, leur conjoint et leurs enfants.

- Les ascendants du contribuable ou ceux du conjoint, âgés de plus de 70 ans ou infirmes, vivant avec le contribuable et non assujettis à l'impôt sur le revenu.

Pour tous renseignements concernant la taxe d'habitation 1981, le centre des impôts vous accueille, pendant la période du 2 au 27 novembre 1981, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 130, rue Houdan. Tél. 660 37 37.

Service national Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 4^e trimestre 1981 doivent se faire recenser avant le 31 octobre 1981.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) doivent se présenter à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

ambulances ☎ 631.69.22
Santé - Confort - Service
NUIT et JOUR
Vente et location
de cannes et béquilles • Matériel médical
Service municipal - Toutes distances
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

**POMPES FUNEBRES
GENERALES**

71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

COMMUNIQUÉS

Régularisation de la situation administrative de certains étrangers

Une circulaire interministérielle du 11 août 1981 a institué une procédure exceptionnelle de régularisation de la situation administrative de certains étrangers.

Peuvent bénéficier de ses dispositions les étrangers entrés en France avant le 1^{er} janvier 1981 et présentant un contrat de travail d'une durée minimum d'un an. Toutefois, ceux qui n'obtiendraient pas de leur employeur un tel contrat pourront voir leur situation régularisée après avis d'une commission « *ad hoc* » s'ils établissent qu'ils occupent en fait un emploi stable.

Les demandes de titres de séjour et de travail sont reçues à la préfecture de Nanterre, à la sous-préfecture d'Antony et au commissariat de police.

Les étrangers intéressés peuvent recueillir tous renseignements utiles sur les démarches à accomplir et retirer les éléments destinés à leur permettre de constituer leur dossier dans les services publics précités et également à la Direction Départementale du travail et de l'Emploi, 130, rue du 8-Mai-1945 à Nanterre ainsi qu'au **bureau local du réseau départemental d'accueil pour les travailleurs migrants : 18-20, avenue Jean-Perrin à Sceaux.**

Dès le dépôt de sa demande, l'étranger sera mis en possession d'un récépissé valable trois mois.

Reprise de terrains dans le cimetière communal

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 24 août 1981, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1982, à la reprise des concessions ci-après désignées, qui, à cette date, n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1977 ;
- concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1970 ;
- concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1950.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

RÉSEAU MUNICIPAL DE TRANSPORTS EN COMMUN : MINIBUS

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 1981

	Plein tarif	Demi tarif
Abonnement mensuel (nombre illimité de voyages) ...	44,00 F	22,00 F
Carte 10 voyages.....	15,00 F	7,50 F
Billet un voyage	3,00 F	
Liaison Hôpital Béclère { aller	4,00 F	
{ aller/retour	7,00 F	

Activités d'économie familiale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

Année 1981-1982

Vous désirez vous détendre, rencontrer d'autres personnes tout en vous initiant à différentes techniques de la vie quotidienne concernant :

- la maison : équipement - décoration ;
- la diététique ;
- l'organisation familiale ;
- la coupe et la couture.

Des conseillères en économie sociale et familiale vous accueilleront pour organiser différentes possibilités d'activités sur votre commune.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire :

- au secrétariat de l'économie familiale des Hauts-de-Seine - Tél. 571 28 38 ;
- à la permanence de l'économie familiale qui se tient le vendredi de 9 h à 12 h au Centre Socio-culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 660 51 18.

Les activités sont gratuites ; seul un droit d'inscription de 25 F est demandé.

Comité Scéen pour le Souvenir du Général de Gaulle

Le 9 novembre prochain, il y aura onze ans que le général de Gaulle nous a quittés.

Ce onzième anniversaire de sa mort sera marqué à Sceaux par le dépôt silencieux d'une gerbe au Monument aux morts de la Mairie à 19 heures précises.

Nous espérons que de nombreux Scéens voudront bien se joindre à nous pour ces quelques instants de recueillement.

Pour le Comité,
Jean-Louis OHEIX

Cours de formation permanente pour adultes

Organisés sous l'égide de la ville de Sceaux, ces cours permettent de suivre des cycles de formation générale ou technique et de préparation à une intégration dans le monde du travail.

Ils s'adressent à tous et sont dispensés dans les matières suivantes :

- dactylo - sténo - secrétariat ;
- français ;
- comptabilité ;
- réinsertion professionnelle (stage pratique) ;
- droit (éventuellement, selon la demande).

Les cours sont animés par des enseignants du Centre National de la Formation Permanente. Ils ont lieu en soirée ou dans la journée dans les locaux du CES Évariste-Gallois à Bourg-la-Reine. Début des cours : 26 octobre 1981.

Renseignements, conseils et inscriptions : M^{lle} LENHARDT, le mercredi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h, 132, rue Houdan (Services techniques de la Mairie) - Tél. 661.29.50.

Cours d'initiation au français pour les étrangers

Les cours gratuits d'initiation au français pour les étrangers, qui ont lieu tous les mardis et vendredis de 14 h 30 à 16 h, à l'annexe de la Maison des Jeunes et de la Culture 8, rue Florian, ont repris le vendredi 2 octobre à 14 h 30.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges LE BAILL, député de la circonscription, tiendra une permanence, 95, rue Houdan, le vendredi 20 novembre 1981 de 17 h à 19 h.

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 - 237.23.10

VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ISOBAIE

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

Ets BESOMBES

votre concessionnaire RENAULT

PLEINS FEUX

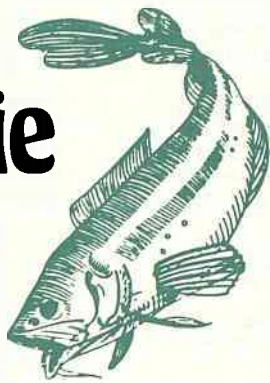
SUR LES SUPERS-STARS RENAULT ET SUR LA TOUTE NOUVELLE R 9

2, rue de Fontenay - Sceaux - Tél. 661.05.50

(près de la rue piétonnière)

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR - SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES - LOCATION SANS CHAUFFEUR

poissonnerie AUBIN



17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX
tél. 350.08.24

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 11, rue Michel Charaire



crédit foncier de france

Avec
ou sans aide
de l'Etat

Neuf.
Ancien.
Travaux.
Crédits terrains

CONSULTEZ-NOUS!

tous crédits immobiliers

Pour tous renseignements :

3, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 661.14.33

heures d'ouverture
du LUNDI au VENDREDI
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(le jeudi jusqu'à 19 h)

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

La Mairie de Sceaux recherche :

● Une puéricultrice DE pour assurer la direction de sa halte-garderie (capacité d'accueil : 30 enfants de 3 mois à 6 ans) ; 40 h par semaine ; statut municipal.

● Une puéricultrice DE responsable de la PMI à domicile et de la surveillance des assistantes maternelles agréées ; travail en liaison avec le service social municipal et le Centre PMI ; 40 h par semaine.

Tous renseignements complémentaires au 661 29 50, poste 340.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et photocopie du diplôme d'État à Monsieur le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville 92330 SCEAUX.

● Deux auxiliaires de puériculture, de début janvier à mi-mai 1982.
Se présenter à la directrice de la halte-garderie 3, rue des Clos Saint-Marcel. Diplômes exigés.

Cherche personne pour faire du repassage à mon domicile. Tél. 350 71 81.

Magasin de prêt à porter enfants à Sceaux cherche comptable qualifié, références exigées, pour travail à mi-temps. Tél. 702 53 34.

Cherche employée de maison. Travail à mi-temps (23 h par semaine). Tél. 702 88 17.

Dame seule, âgée, handicapée, cherche employée de maison logée, nourrie, pour fin décembre 1981 (3 500 F par mois), logement confortable dans pavillon. Tél. 336 20 26.

Maman enseignante cherche de suite une personne sérieuse pour s'occuper d'un enfant de 4 mois et faire ménage et repassage le lundi après-midi, les mardi et vendredi de 8 h à 12 h. Tél. 702 12 21.

L'Office Public d'HLM 15, avenue de Verdun à Sceaux recherche une dactylo expérimentée à mi-temps (après-midi). Tél. 660.45.37.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme, 37 ans, habitant Sceaux, cherche emploi à temps partiel de standardiste, accueil, réception. Tél. 350 05 10, poste 471.

Personne ayant expérience de la vente cherche emploi pour seconder commerçants à Sceaux ou environs. Tél. 661 24 23.

Nourrice agréée cherche enfant à garder, même allant à l'école quartier Clos Saint-Marcel. Tél. 350 68 71.

Garde-malade, références contrôlables, recherche emploi, même de nuit. Tél. 660 03 17.

Jeune femme, 30 ans, comptable 1^{er} échelon, cherche emploi stable à Sceaux ou environs. Écrire à M^{me} KHIAR, 27, rue des Mésanges à Sceaux.

Secrétaire recherche travaux de dactylographie à domicile sur machine IBM boule. Tél. 350 40 70.

Cherche travaux dactylo à domicile ou temps partiel. Habitude chiffres. Machine IBM 82 C. Tél. 660 23 12.

Dame seule 56 ans cherche emploi dame de compagnie. Tél. 661 06 53.

COURS PARTICULIERS

Donne cours de guitare et solfège tous niveaux. Tél. 702 22 18.

Jeune femme demeurant à Sceaux donne cours de piano et de solfège tous niveaux (adultes et enfants). Tél. 350 71 81.

Donne cours de guitare et basse. Tél. 660 81 01.

Étudiante École supérieure d'interprète et traducteur, licenciée allemand, donne cours d'anglais, allemand, français, suédois, tous niveaux. Tél. 702 57 22.

Étudiant en droit donne cours d'anglais et français à domicile. Tél. 237 25 31, après 20 h.

Licenciée ès-sciences donne cours de mathématiques/physique de la sixième à la seconde. Tél. 702 91 39.

IMMOBILIER

Professeur cherche à louer un studio à Sceaux ou environs. Tél. 920 01 34.

Enseignante cherche location F2 ou F3 à Sceaux, Bourg-la-Reine, Fontenay. Tél. 702 66 67.

Étudiante à l'IUT de Sceaux cherche chambre à louer à Sceaux ou proches environs. Tél. 492 40 73.

Cherche à louer 3 pièces à Sceaux ou proches environs. Tél. 702 34 16.

Je cherche à louer partie vide de pavillon, 2, 3, 4 pièces, 60 m² environ, possibilité cuisine, bains, téléphone, indépendance. Homme seul 48 ans, calme, évolué, aisé. Je peux prouver toutes garanties matérielles, morales, professionnelles. Je pourrais examiner tout arrangement, tout contrat. Je pourrais également faciliter un peu la vie d'une personne seule. Me joindre par M^{me} Ferrier - Tél. 702.18.23.

A Piau Engaly (Hautes-Pyrénées) : à louer appartement de 6-8 personnes, pied des pistes, plein sud, terrasse. Tél. (16-67) 57 77 78.

Étudiant Lycée Lakanal cherche à louer chambre à Sceaux ou proches environs. Tél. 585 92 75, après 20 h.

Recherche à louer 3/4 pièces à Sceaux ou proches environs. Tél. 304 24 49, après 19 h.

Cherche box à louer à Sceaux ou environs. Tél. 702 62 32.

Cherche location 2 pièces loggia, quartier agréable, étage élevé, tout confort, téléphone ; terrasse de préférence ou balcon. Maximum 3 000 F, charges comprises. Tél. 783 90 26.

VENTES

A vendre salle à manger Renaissance espagnole, buffet 3 portes cuir, table à tirette, dessus parquet « Versailles » (1,70 m x 1 m), 6 chaises cuir. Valeur : 27 000 F, cédée 10 000 F et matelas 1,60 m (prix bas). Tél. 702 62 62.

A vendre lit 1 personne en laqué blanc avec sommier et matelas à ressorts en très bon état. Tél. 661 29 50, poste 310.

Vends table ronde style Louis XIII (diamètre : 1,10 m) pied central, chêne massif patiné nourri à la cire, plateau chevillé (épaisseur : 4,2 cm) modèle unique « L'héritage » (atelier d'art). Prix 6 900 F. Tél. 661 19 23, après 19 h.

A vendre chaise en bois, lit auto + matelas, chaise relax, poche kangourou, stérilisateur Rémond, chauffe-biberon, assiette chauffante. Tél. 660 59 93, aux heures des repas.

A vendre superbe manteau mouton doré, jamais porté, taille 40. Valeur : 3 500 F, vendu : 1 500 F. Tél. 661 02 17, aux heures des repas.

A vendre dessus de lit (2,25 x 2,75) beige, imitation vison, état neuf. Tél. 350 13 05, de 19 h à 20 h.

Vends berceau alsacien authentique en parfait état, entièrement équipé, laqué vernis noir, à barreaux. Prix : 1 000 F. Tél. 661.22.43.

A vendre : canapé d'angle se composant d'un convertible en 140 de large, d'une chauffeuse et d'un angle, tissu vieux rose, prix : 1 500 F ; 1 étagère en pin : 250 F ; 1 commode 5 tiroirs en laqué blanc : 200 F.

DIVERS

Perdu le 16 septembre 1981 petite chienne marron et blanche, poils ras, sans collier, répondant au nom de Tina. Tél. 702 18 40.

M. HALTER, pédicure, vous informe que son cabinet sera ouvert dorénavant les lundi, mardi, jeudi toute la journée, et le vendredi matin. Possibilités de visite à domicile le vendredi après-midi. Les consultations sont sur rendez-vous, **4, rue de Fontenay. Tél. 660.28.56.**



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE Métro

A 10 mn du Métro, imm. moderne 1974, asc., bel apt 82 m² ss vis-à-vis, gd séjour ouvrant sur loggia, gde cuisine amén., 3 belles ch., s. de bns, nombr. plac., chauff. collectif radio., box inclus : 540 000 F.

SCEAUX Centre

Très beau liv. dble, balcon s/jardin paysagé, calme, entrée, 2 ch. dont 1 de 18 m² avec s. de bns + s. d'eau, cuis. équip., dressing, chauff. électr. intégré, faibles charges, imm. 1974, asc., garage et park. inclus : 750 000 F.

HAUTS-DE-FONTENAY

Imm. 1973, gd stand., asc. balcon-terrasse, calme et verdure : apt. 82 m², séjour sud, belle entrée, cuis. aménagée, 2 ch., bains, nbx placards, ch. centr. radiat., box et park. inclus 690 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Très beau 2 pièces, balcon sud-est, gde entrée, belles cuis. et s. de bns. W.C. indép., chauff. centr. radiat., cave + séchoir, ascenseur, park. inclus : 320 000 F.

VERRIÈRES-LE-BUISSON

Résidence recherchée 1973, asc., loggia, terrasse 20 m², apt original, liv. 30 m², belle entrée, cuis. repas 11 m² + séchoir, 2 ch., nombr. plac., chauff. centr. radiat. : 559 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Immeuble classé - une réalisation originale et luxueuse dans jdins : appts avec terrasses - duplex - ateliers - prix divers - à visiter.

BOURG-LA-REINE Métro

Exceptionnel apt 100 m² + balcon. Imm. 1970, asc., jdins, liv. dble, 3 ch., cuisine aménagée, s. de bns + s. d'eau, gds plac., ch. centr. radiat., beaux parquets : 600 000 F.

ANTONY Métro

Très agréable séj. dble avec balcon ouest et balcon est s/jdins soignés, 3 ch., cuis. + séchoir, s. de bns avec fen., plac., pt imm. récent, box inclus : 470 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Belle maison récente pierre et crépi clair, 114 m² au sol. **R.-de-ch.** : liv. dble 33 m², cuis. 14 m² tte équipée chêne, 2 ch. 14 m², s. de bns + dche. **R. de jdin** : 1 ch. claire + d'autres possible, chauff. fuel, garage 2 voitures, grenier aménageable parqueté et cloisonné, beau jardin : 970 000 F.

PARC DE SCEAUX

Bien situé près Métro, écoles, beau pav. crépi soigné, isolation thermique, liv. 35 m² ouest, terrasse, cuis. équip., 3 ch., s. de bns, dressing, ss-sol total, ch. de service, chauff. gaz, garage, jardin : 1 060 000 F.

ANTONY Métro

Agréable pte rue près centre, belle maison pierre et crépi blanc, magn. hall avec verrière, séj. sud, cuis. 10 m² équipée + véranda, 3 ch., s. de bns + s. d'eau, ss-sol chaufferie mazout, garage : 900 000 F.

PARC DE SCEAUX

Résidentiel et calme, très belle maison avec une réception 68 m² marbre, cuis., office, 4 ch. goût raffiné, 2 gdes s. de bns, vaste ss-sol, ch. de service, confort, garage, beau parc : 2 300 000 F.

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
OCTOBRE		
Dimanche 18. . .	Dr BLANC 81, rue Houdan 661 17 28	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais. 702 40 44
Dimanche 25. . .	Dr BOUIN 101, rue Houdan 702 40 46	Mme THIEBAUT 7, av. des Quatre-Chemins 661 16 12
NOVEMBRE		
Dimanche 1 ^{er} . . .	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay . . . 350 88 41	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91
Dimanche 8. . . .	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702 38 38	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661 10 59
Mercredi 11	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan. 350 07 74	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350 03 00
Dimanche 15. . . .	Dr MARTIN 112 bis, rue Houdan. 661 19 93	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97
Dimanche 22. . . .	Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins 350 17 36	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62
Dimanche 29. . . .	Dr PERIE 31, rue des Pépinières 702 65 48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais. 702 40 44

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) - Médecins urgences - AMU 92 . . . 701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera) - S.O.S. 92	603.77.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI :	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

Le Docteur Monique AUMAGE, psychiatre, psychanalyste, médecine psychosomatique, vous annonce le transfert de son cabinet médical de Paris 15^e à **Sceaux 11, avenue du Poitou. Tél. 661.17.41.**

S
A
D



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

AU DOMAINE
ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX **TÉL. 661.02.09**

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets. CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX 18
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

à Sceaux, du 15 octobre au 30 novembre

OCTOBRE

- 15** - 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) : « Sécurité et liberté du citoyen » par l'équipe de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) de Saint-Cloud.
- 16** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Bellissima », film de Luchino Visconti.
- 17** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Trois frères », film de Francesco Rosi.
- 20** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le mécano de la Générale », film de Buster Keaton.
- 21** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les années lumière », film d'Alain Tanner.
- 22** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Désormais », théâtre musical par la compagnie du Lierre.
- 23** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Désormais », théâtre musical par la compagnie du Lierre.
- 24** - 17 h 30 et 20 h 45 au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : l'ensemble 12 interprète Jean-Sébastien Bach, concert organisé par les « Samedis Musicaux de Sceaux ».
- 24** - 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : Challenge EFIMO, Challenge Fraioli, coupe Charles Gérard ; à 16 h, 32 doublettes propagande TC : coupe supermarché Seron. Ces concours sont organisés par l'association sportive « Boule de Sceaux ».
- 25** - 10 h, au Boulodrome, concours de boules lyonnaises, 16 doublettes TC : coupe Charles Cadet, organisé par l'association sportive « Boule de Sceaux ».
- 27** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les années lumière », film d'Alain Tanner.
- 28** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le salon de musique », film de S. Ray.
- 30** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le salon de musique », film de S. Ray.
- 31** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « San Mao, le petit vagabond », film de Z. Ming et Y. Gong.

NOVEMBRE

- 4** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Nanouk, l'esquimau », film de R. Flaherty.
- 6** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Furie », film de Fritz Lang.
- 10** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Nanouk, l'esquimau », film de R. Flaherty.
- 12** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de jazz avec Lavelle (chanteuse de blues).
- 13** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Reporters », film de R. Depardon.
- 14** - 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : concert avec le quatuor de flûtes « Arcadie », organisé par l'association « Les samedis musicaux de Sceaux ».
- 15** - 17 h 45, à l'ancienne mairie, (68, rue Houdan) : le trio « Rivière » (piano, violon, violoncelle) interprète Beethoven et Chostakowitch, concert organisé par l'association « Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux ».
- 17** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les enfants du n° 67 », film de Barthelmess et Meyer.
- 18** - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les enfants du n° 67 », film de Barthelmess et Meyer.
- 18** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Charulata », film de J. Ray.
- 19** - 15 h, salle de l'ancienne mairie : conférence de Jean Faurasté, membre de l'Institut, sur le thème : « Conception du monde et morale en 1981 : science et foi », organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (antenne de Sceaux).
- 20** - 20 h, salle de l'ancienne mairie, buffet campagnard suivi d'une causerie avec projection de diapositives « Courir ou voyager à la voile » par Francis Fréon, coéquipier d'Eric Tabarly, organisés par l'association « Sceaux-Accueil ».
- 20 et 21** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : café-théâtre avec « Les aviateurs » de et par Farid Chopel et Ged Marlon.
- 24** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » :

« Charulata », film de J. Ray.

25 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le voleur de Bagdad », film de L. Berger et M. Powel.

25 - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « She dances alone » de R. Dorhelm.

27 - Jusqu'au 29 novembre, en fin d'après-midi et en soirée au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : deuxième rendez-vous de la composition chorégraphique avec, au programme, les compagnies « Lancelot », « Pomares », « Gérard », « Chopinot », « Gheorgiu », « Buffard », « Hallet », (spectacles de danse).

Expositions

● **Du 24 au 29 octobre**, à la Maison des Jeunes et de la Culture, exposition de **peintures réalisées par des enfants inadaptés mentaux**, organisée par l'APEI (Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), dans le cadre de l'année internationale des personnes handicapées. Vernissage le lundi 26 octobre à 18 h 30.

● **Du 3 au 21 novembre**, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles), exposition des **œuvres de Mme Marinie**. Vernissage le mercredi 4 novembre à 19 h.

Stages de danse

● **Au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » :**

Les chorégraphes présents au deuxième rendez-vous de la composition chorégraphique (27 au 29 novembre) animeront des stages :

- Samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre : Régine Chopinot.

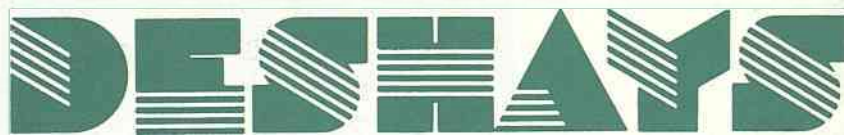
- Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 novembre : Jean Pomares ; Francine Lancelot (danses baroques).

- Samedi 7 et dimanche 8 novembre : Marie-Christine Gheorgiu.

● **Au Centre Socio-culturel des Blagis :**

Du 2 au 6 novembre, stage de danse (jazz, classique, claquettes, danse ancienne, gymnastique rythmique sportive) ouvert à tous, initiés ou débutants. Inscriptions au CSCB 2, rue du Dr-Roux.

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

LIEGE

Dessus cuir fleur
doublé peau
du 35 au 41 : 175 F.*



CLUBONE

Dessus cuir pleine fleur
du 24 au 27 : 125 F*
du 28 au 34 : 149 F*
du 35 au 40 : 179 F*
du 41 au 45 : 199 F*



EDEX

Dessus cuir pleine fleur
et Kapy
du 35 au 42 : 150 F*

GEPY

DRAGSTER

Dessus cuir pleine fleur
doublé peau
du 28 au 34 : 115 F*
du 35 au 40 : 125 F*
du 41 au 45 : 145 F*



RALLYVEL

Dessus crôte velours
du 22 au 27 : 75 F*
du 28 au 34 : 85 F*
du 35 au 40 : 90 F*
du 41 au 45 : 105 F*



BIEN DANS SES GEP,

BIEN DANS SA TÊTE.

* PRIX MAXIMUM

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD